Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mardi 29 octobre 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°497 ■

CHANEGRIHA REÇOIT LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE CUBAIN JOAQUIN QUINTAS SOLA

La profondeur des relations algéro-cubaines soulignée

P 16

LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE SE TIENDRA DÉBUT 2025

Vers une nouvelle ère de coopération

Lors de sa visite en Egypte, le Président Tebboune et son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi, lors d'une conférence de presse conjointe ont affirmé que nos deux pays ont convenu de l'importance d'approfondir la coordination et la concertation autour des questions arabes et de tout ce qui concerne la région, et de relancer la coopération. P 3

PLAFONNEMENT DES PRIX DU CAFÉ

Les importateurs et transformateurs appelés à se conformer à la loi

Après avoir reçu des informations concernant l'arrêt de certains ateliers de torréfaction de café, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé tous les acteurs (importateurs, propriétaires d'usines de transformation et distributeurs) à se conformer aux lois, notamment au dernier décret n° 24-279 fixant les prix du café ainsi que les marges bénéficiaires.

P 2

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ENTAME UNE VISITE À OMAN

Le renforcement et l'intensification de la coopération au menu

Après une visite de travail de deux jours en Egypte, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu hier au Sultanat d'Oman, pour une visite d'Etat qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays.

P 3

JOURNÉES PORTES OUVERTES CNAS

Sensibilisation aux risques professionnels dans le BTPH

Les données sur les accidents de travail dans le secteur du BTPH révèlent une évolution préoccupante au fil des années. Bien que le nombre total d'accidents ait diminué en 2024, les cas mortels restent importants. L'augmentation des accidents avec arrêt souligne la nécessité d'améliorer la sécurité sur les chantiers. Il est crucial de renforcer les mesures préventives et de sensibiliser les travailleurs aux risques, car la protection des employés doit demeurer une priorité pour réduire ces incidents tragiques.

P 5

LE SG DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE REÇOIT UN RESPONSABLE DU PNUD

La coopération dans le domaine de l'énergie examinée P 2

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Les acteurs du marché appelés à se conformer au nouveau règlement P 3

PLF 2025

1004 milliards de DA alloués à la santé P 16

PLAFONNEMENT DES PRIX DU CAFÉ

Les importateurs et transformateurs appelés à se conformer à la loi

Après avoir reçu des informations concernant l'arrêt de certains ateliers de torréfaction de café, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a appelé tous les acteurs (importateurs, propriétaires d'usines de transformation et distributeurs) à se conformer aux lois, notamment au dernier décret n° 24-279 fixant les prix du café ainsi que les marges bénéficiaires.

Par Selma R.

Dans un communiqué rendu public hier, l'ANCA appelle également les autorités publiques à l'ouverture d'un dialogue avec les petits ateliers spécialisés dans la torréfaction du café, afin de trouver un compromis aux préoccupations, dont ils font face. Un éventuel arrêt du travail de ces torréfacteurs artisanaux qui sont les principaux fournisseurs des cafés et des commerces de proximité aura un impact négatif sur l'approvisionnement du marché. D'ailleurs, les premiers signes d'un début d'une crise du café sont déjà là. La principale préoccupation des ces transformateurs consiste dans la perte d'environ 15% du poids du café lors de la torréfaction, comme le confirme les professionnels. Donc, il est nécessaire de revoir, aux yeux de ces transformateurs, la marge bénéficiaire du café plafonné à 1000 DA /kg.

D'autre part, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) appelle à un renforcement du contrôle sur les usines de transformation concernant le pourcentage de sucre incorporé dans le café, ainsi qu'à intensifier les campagnes de sensibilisation pour rationaliser la consommation de café, indique la même source, notant que l'Algérie se classe parmi les premières en termes de volume de consommation tant au niveau arabe qu'africain.

En août dernier, le gouvernement a publié un décret exécutif fixant le prix maximal du café à la consommation ainsi que les marges bénéficiaires maximales à l'importation, à la distribution en gros et en détail.

Le décret fixe les prix maximaux du café, toutes taxes comprises, à la consommation, à 1.250 dinars le kilogramme pour le café vert ou torréfié. Pour le café « Robusta », les prix maximaux à la consommation sont fixés à 1.000 dinars le kilogramme, toutes taxes comprises.

Selon ce même décret, la marge bénéficiaire maximale appliquée à l'importation du café vert destiné à la revente en l'état est plafonnée à 3 %, calculée sur la valeur en douane. La marge bénéficiaire maximale pour les produits dérivés du café vert importé destiné à la transformation est fixée à 4 %, calculée sur le coût de revient.

Ainsi, le décret oblige les opérateurs concernés à se baser sur les prix d'achat de référence mentionnés pour bénéficier de la compensation prévue. Tout opérateur ayant acheté du café vert à un prix supérieur au prix d'achat de référence doit fournir des justificatifs soumis à l'appréciation du comité de compensation. Si les justificatifs fournis ne sont pas fondés, la demande de compensation est rejetée. Pour ce qui est du plafonnement des marges bénéficiaires maximales appliquées à la distribution en gros et en détail, le décret fixe la marge bénéficiaire maximale à la distribution en gros à 4 % pour le café vert, torréfié ou moulu (« Arabica » et « Robusta »), et à 8 % pour la distribution en détail.

SAISON DU TOURISME SAHARIEN

Reprise des vols directs Paris-Djanet

Les dessertes aériennes directes entre les aéroports Charles-De-Gaulle (Paris-France) et Cheikh Amoud Ben Mokhtar de Djanet (Algérie) ont repris depuis avant-hier pour la 3ème saison exécutive au titre de la nouvelle saison touristique saharienne 2024/2025, a-t-on appris des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA). L'on relève, au titre de cette nouvelle saison touristique, l'atterrissage, tôt ce dimanche, d'un appareil en provenance de Paris (France) transportant le premier groupe de touristes vers la destination touristique de la Perle du Tassili, Djanet. Ces touristes se sont vus accorder toutes les facilités de séjour, dont notamment l'établissement, sur site, du visa d'entrée préconisée par l'Etat algérien pour la promotion du tourisme saharien, en sus d'autres services accomplis au niveau du guichet unique ouvert au titre de la saison 2022/2023, pour permettre aux touristes étrangers de rallier aisément les destinations sahariennes d'attrait touristique, a indiqué le directeur du secteur, Lamine Hammadi. Tous les moyens nécessaires permettant l'accès facile des touristes ont été mobilisés, en vertu des directives de l'Etat aux différents services aéroportuaires, dont la police des frontières et la DTA, pour assurer la fluidité des procédures d'entrée à la satisfaction des touristes, a fait savoir la même source. Dans ce cadre, le même responsable a soutenu que cette saison de tourisme saharien devrait connaitre d'importants flux touristiques au regard des facilités prônées, dans cet optique, par l'Etat, en l'occurrence l'établissement direct des visas au profit des touristes ralliant le territoire national via les postes frontaliers. Approchés par l'APS à leur arrivée à l'aéroport de Djanet, des touristes étrangers ont exprimé leur joie de fouler le sol de cette perle du désert à bord d'un vol direct leur épargnant les transits aériens et leur permettant ainsi d'apprécier les grandes potentialités touristiques qu'offre cette région, classée comme une des meilleures destinations touristiques recommandées.

La wilaya de Djanet a enregistré ces trois dernières années un flux croissant de touristes ayant visité la région, avec pas moins de 32.000 touristes, dont 11.000 étrangers de 79 nationalités étrangères et le reste des nationaux, qui avaient rallié la région de Djanet au titre de la saison 2023/2024, alors que la saison 2022/2023 avait enregistré l'accueil de 25.000 touristes, dont 7.000 étrangers représentant 37 nationalités étrangères et 18.000 nationaux, tandis que la saison l'ayant précédé 2021/2022 avait enregistré l'arrivée de 5.335 touristes étrangers, selon les données fournies par la DTA de la wilaya de Djanet.

LE SG DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE REÇOIT UN RESPONSABLE DU PNUD

La coopération dans le domaine de l'énergie examinée

Le secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a reçu, hier à Alger, le secrétaire général adjoint des Nations Unies, directeur régional des États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Abdullah EL-DARDARI, a annoncé le ministère dans un communiqué.

La réunion s'est tenue en présence de la représentante résidente du PNUD en Algérie, du directeur général de l'Agence nationale de développement de l'utilisation de l'énergie et de son efficacité (APRUE), ainsi que de cadres du ministère et de l'organisation onusienne.

Les deux parties ont discuté lors de cette rencontre de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'organisation onusienne pour le développement, évaluant la coopération existante et les projets en cours, notamment avec l'APRUE, surtout après la réunion entre le ministre de l'Énergie et des Mines et la représentante résidente du PNUD en Algérie.

Les discussions se sont également concentrées sur les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'échange d'expériences et du soutien technique pour les projets en cours relatifs à l'efficacité énergétique, la transition énergétique, le développement des modèles et la gouvernance énergétique, ainsi que sur les perspectives de développement de cette coopération pour inclure divers domaines tels que les énergies renouvelables (énergie solaire photovoltaïque et éolienne), le développement de l'hydrogène vert et son utilisation comme alternative énergétique pour réduire l'empreinte carbone dans le secteur industriel, tout en encourageant un transport propre et durable et en diminuant l'empreinte carbone.

Pour sa part, EL-DARDARI a exprimé son grand intérêt à développer la coopération avec l'Algérie dans le domaine des programmes d'efficacité énergétique, des nouvelles énergies et des énergies renouvelables, ainsi que dans la transition énergétique et le développement de l'hydrogène vert, en particulier en ce qui concerne l'aspect juridique et réglementaire de ce secteur.

Il a également indiqué la disponibilité de l'équipe technique du PNUD pour organiser des rencontres avec des cadres et des experts algériens dans le but d'élaborer un plan d'action clair pour la mise en œuvre de projets concrets dans les plus brefs délais et d'adopter des programmes de formation pour développer le capital humain dans ces domaines.

S R.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE SE TIENDRA DÉBUT 2025

Vers une nouvelle ère de coopération

Le volume des investissements égyptiens en Algérie s'élève actuellement à « près de 1 mds USD », dont la plupart concernent les secteurs des infrastructures, des engrais, et de la restauration. Plusieurs entreprises égyptiennes souhaitent implanter des usines en Algérie, notamment dans l'emballage, les fibres synthétiques et les industries agro-alimentaires, selon une approche gagnant-gagnant. En effet, lors de sa visite en Egypte, le Président Tebboune et son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi, lors d'une conférence de presse conjointe ont affirmé que nos deux pays ont convenu de l'importance d'approfondir la coordination et la concertation autour des questions arabes et de tout ce qui concerne la région, et de relancer la coopération.

Par Réda Hadi

Le Président Al Sissi a fait état d'une entente parfaite et d'une volonté commune d'œuvrer de concert à la concrétisation de nouveaux investissements, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'habitat et de la construction.
A ce sujet, Le président Al-Sissi a souligné que plus de 5000 entreprises égyptiennes qui travaillent dans le secteur des infrastructures, de l'énergie, du logement et des constructions, sont prêtes à opérer en Algérie.
Il a de même souligné les opportunités d'investissement mutuel entre les deux pays confirmant ainsi que l'Egypte offre toutes les facilités aux investisseurs algériens pour promouvoir les investissements dans les deux pays.
Le président Abdel Fattah Al-Sissi a confirmé que les opportunités de coopération avec l'Algérie sont grandes soit dans le domaine de l'investissement ou des projets conjoints.
Pour sa part, Tebboune a assuré, dans ce contexte, que les entreprises égyptiennes qui souhaitent investir dans notre pays sont les bienvenues, indiquant avoir donné le feu vert au ministre de l'Habitat pour travailler avec les sociétés égyptiennes dans le domaine de l'architecture et de la construction des villes nouvelles.
Le président de la République a souhaité, dans ce cadre, voir la grande commission mixte algéro-égyptienne se réunir début 2025, en vue d'envisager l'amorce d'une nouvelle étape en matière d'investissements et d'échanges à tous les niveaux.
Les relations entre les deux pays sont reprises et tendant à plus. Sur ce sujet le chef du bureau commercial à l'Ambassade d'Egypte en Algérie, Yasser Qarania relevé l'existence de pourparlers entre les parties algérienne et égyptienne pour une coopération dans le domaine du gaz.
De son côté, l'ambassadeur égyptien en Algérie, Mokhtar Warida, estime que les bonnes relations entre nos deux pays avaient impacté positivement l'économie, ce qui a augmenté le taux des échanges commerciaux entre les parties. Il se dit d'ailleurs optimiste quant à l'avenir prometteur de la coopération bilatérale qui connait un développement grâce au parrainage des présidents des deux pays, notamment à travers l'échange de visites et l'intensification des visites des délégations de haut niveau.
Suite à ces déclarations, des économistes affirment l'importance du partenariat avec les entreprises égyptiennes qu'ils qualifient de modèle réussi de l'investissement direct permettant de créer de nombreux postes d'emploi, transférer la technologie et couvrir le marché local en plusieurs produits jusqu'à la contribution dans l'exportation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ENTAME UNE VISITE À OMAN

Le renforcement et l'intensification de la coopération au menu

Après une visite de travail de deux jours en Egypte, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu hier au Sultanat d'Oman, pour une visite d'Etat qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays.
L'Algérie et le Sultanat d'Oman sont liés par des relations profondes, portées par une volonté ferme des dirigeants des deux pays d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale et d'établir un partenariat stratégique englobant tous les domaines. Ces relations qui se distinguent par une convergence de vues et de positions concernant les questions arabes, régionales et internationales, sont appelées à se consolider à l'occasion de cette visite d'Etat du Président Tebboune. Il sera l'occasion de mener des entretiens approfondis avec le Sultan Haitham ben Tariq sur diverses questions.
Cette visite se veut une opportunité importante pour renforcer et promouvoir les liens étroits de fraternité, d'amitié historique et d'entente unissant les deux pays, à la hauteur des aspirations des deux peuples frères.
Elle permettra également de définir de nouveaux domaines à caractère prioritaire pour la coopération bilatérale dans les différents secteurs intéressant les deux pays.
Il s'agit, aussi, d'examiner les opportunités de coopération conjointe dans les domaines de l'investissement, de l'énergie, des mines, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture saharienne et de la possibilité de mettre en place des projets communs dans de nombreux autres secteurs. Les dirigeants des deux pays sont en constante coordination et en concertation permanente sur toutes les questions, notamment concernant les développements dans la région et sur les plans régional et international, en consécration de la tradition de concertation politique entre les deux pays à tous les niveaux, au service de leurs intérêts communs et des intérêts de la nation arabo-musulmane.
Il est à noter que les relations algéro-omanaises ont connu dernièrement une dynamique intense marquée par des visites mutuelles et les contacts entre les différents responsables des différentes institutions et secteurs des deux pays, et qui a permis de faire une évaluation globale de la coopération bilatérale et d'examiner les moyens de la promouvoir dans divers domaines. Plusieurs rencontres ont, par ailleurs, eu lieu entre des représentants d'entreprises et de groupes, et les hommes d'affaires des secteurs publics et privés des deux pays, lesquelles ont permis d'explorer les opportunités prometteuses d'investissements dans plusieurs domaines.
La 8e session de la Commission mixte algéro-omanaise, tenue en juin dernier à Alger, avait mis en avant la convergence des vues des deux pays face aux différents défis régionaux et internationaux. Dans ce contexte, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saif Bin Nasser Bin Rashid Al-Badaai avait souligné dans une déclaration à l'Agence de presse omanaise (Oman News Agency), que «les deux pays entretiennent des relations profondément enracinées marquées par une convergence de vues et une coordination politique de haut niveau, notamment concernant les causes arabes et les questions de paix mondiale». Il a également qualifié la visite d'Etat qu'effectue le Président de la République au Sultanat d'Oman «d'historique», visant à «renforcer les relations bilatérales, et à ouvrir de larges perspectives conformément aux orientations des dirigeants des deux pays et leur plein attachement à promouvoir le partenariat bilatéral».

Synthèse S R.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Les acteurs du marché appelés à se conformer au nouveau règlement

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a invité hier, les acteurs du marché financier, notamment les intermédiaires et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, à se conformer aux dispositions du nouveau règlement portant sur la prévention et lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que le financement du terrorisme et de la prolifération des armes.
Intervenant lors d'une journée d'information et de sensibilisation organisée à Alger, le président de la Cosob, Youcef Bouzeneda, a appelé les acteurs du marché financier à mettre en place un dispositif de vigilance et de prévention contre les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, afin de se conformer aux exigences internationales en la matière notamment celles édictées par le Groupe d'action financière (GAFI) qui dirige l'action mondiale de lutte contre ces phénomènes. Selon les dispositions de ce règlement approuvé par le ministère des Finances et publié au Journal officiel n 67 du 7 octobre en cours, les assujettis concernées par ces dispositions sont les intermédiaires en Bourse, les teneurs de comptes conservateurs de titres, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, la Bourse d'Alger, le dépositaire central (Algérie Clearing), les sociétés de capital investissement, ainsi que les gérants de plateformes de financement participatifs (crowdfunding). A ce propos, M. Bouzeneda a affirmé que les assujettis sont appelés dans une première étape à désigner des responsables en interne chargés de ce dossier et qui sera le correspondant de l'organisme auprès de l'organe spécialisé qu'est la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF). Ce dispositif élaboré par la Cosob en vue d'assurer une sécurité des opérations boursières doit être implémenter par les acteurs du marché financier en adoptant une approche d'évaluation des risques et des mesures de vigilance à l'égard des clients et des transactions ainsi que des opérations de valeurs mobilières, a fait savoir également le président de la Cosob tout en préconisant la mise en place d'un dispositif interne de contrôle approprié et de respecter les démarches indiquées dans le règlement pour établir des déclarations de soupçons. Les assujettis, qui sont au nombre total de 28 acteurs, doivent également établir, selon M. Bouzeneda, un plan d'action pour la mise en oeuvre des dispositions de ce texte qui impose aux intervenants l'investissement dans un nouveau système d'information et d'alerte sur les éventuelles tentatives de blanchiment d'argent, a-t-il encore mentionné tout en relevant que l'objectif de la journée initiée est d'expliquer les nouvelles dispositions du règlement ainsi que de sensibiliser les acteurs du marché financier pour une meilleure protection. Lors de cette journée d'information qui a réuni des acteurs du secteur financier, des explications détaillées ont été fournies sur les mesures diligentes qui doivent être prises dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive par les entités soumises au contrôle du Cosob. Ces mesures et ces exigences ont été recommandées par le GAFI qui veille à l'échelle mondiale à la mise en place d'un cadre juridique approprié pour protéger les systèmes financiers contre les utilisations illégales des finances, a-t-on souligné lors de cette première rencontre consacré au nouveau règlement de la Cosob.

R E.

MARCHÉS EN ASIE

Le Brent à 72,60 dollars

Les cours du pétrole baissent lundi en Asie, poussés par les développements de la situation au Moyen-Orient, alors même que les perspectives sur la demande mondiale de brut restent maussades.
Cette chute des cours du brut a permis à la Bourse de Tokyo de rebondir, après avoir hésité à l'ouverture au lendemain d'une défaite électorale de la coalition au pouvoir au Japon. Vers 00H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, chutait de 4,54%, à 72,60 dollars. Il est descendu jusqu'à 72,13 en tout début d'échanges asiatiques, lâchant jusqu'à 5%. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, plongeait de 4,68%, à 68,42 dollars. De fait, le marché est toujours pénalisé par des perspectives économiques moroses en Chine, premier pays importateur de brut, en dépit des mesures de relance annoncées récemment par Pékin. Or, l'ensemble de la demande mondiale apparaît en berne: dans son dernier rapport, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la croissance de la demande de pétrole ralentira fortement en 2025, tout en s'attendant à une augmentation de la production. L'offre surabondante devrait contribuer encore à déprimer le marché, avec un gonflement des stocks aux Etats-Unis, et surtout la politique des pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés), dont une partie pourraient prochainement revenir sur leurs baisses volontaires de production. Valeur refuge par excellence en cas de tensions géopolitiques, l'or perdait a contrario du terrain lundi, à 2.725,88 dollars l'once vers 01H20 GMT, contre quelque 2.747 dollars vendredi soir. La chute des prix du brut soutient nettement la Bourse de Tokyo: vers 00H10 GMT, l'indice vedette Nikkei gagnait 1,48% à 38.474,37 points, tandis que l'indice élargi Topix prenait 1,29% à 2.651,93 points. Signe de cette incertitude, la monnaie nippone décrochait nettement: vers 01H00 GMT, elle s'échangeait à 153,57 yens pour un dollars, au plus bas depuis trois mois.

COMMUNICATION

Des projets et d'autres réformes à concrétiser en 2025

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a présenté, dimanche à Alger, un exposé devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), concernant le budget sectoriel inclus dans le projet de loi de finances (PLF) 2025. A cette occasion, M. Laagab a précisé que "le programme de son secteur auquel un budget de 3,8 milliards de DA a été alloué, comprend deux programmes relatifs à l'information et à la communication institutionnelle, avec un budget de 2,42 milliards de DA et à l'administration générale avec un budget de 1,38 milliards de DA, qui sera destiné à accompagner les évolutions du monde de la communication».
Après avoir rappelé les réalisations du secteur, durant les années 2023 et 2024, le ministre a annoncé «des projets et d'autres réformes» que le secteur de la Communication envisage de concrétiser, à travers le PLF 2025. Il s'agit notamment de "la mise en oeuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'ouverture d'un Fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle et électronique, ainsi qu'aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse, dont l'objectif est de jouer un rôle central dans l'amélioration de la performance médiatique et d'aider les médias à s'adapter aux nouvelles technologies tout en leur fournissant les moyens de faire face à la concurrence internationale". Le ministre a évoqué les sources de financement de ce fonds qui sera chargé de "soutenir l'émergence d'une presse spécialisée, de favoriser l'investissement privé dans le secteur audiovisuel et son développement, de financer les activités de formation et d'amélioration du niveau des journalistes et des intervenants dans les métiers de la presse, ainsi que d'assurer la continuité des activités des médias en difficulté financière".
Les projets du secteur de la Communication au titre du PLF 2025 comprennent également "la fourniture d'un contenu médiatique de qualité, le soutien à la formation, le renforcement de la stratégie de couverture médiatique au niveau national, la création de nouveaux bureaux pour l'Agence de presse APS, la numérisation des procédures relatives aux activités médiatiques pour améliorer la qualité de la production médiatique, outre l'acquisition et l'installation d'équipements pour numériser les archives audiovisuelles". Ces projets concernent également "la mise en service de plateformes pour la numérisation des procédures relatives aux activités médiatiques, visant à numériser les procédures administratives relatives à l'octroi des licences et des accréditations, a ajouté le ministre, faisant état de près de 12024 millions de DA comme affectations financières pour la délivrance de la carte nationale du journaliste professionnel et de la carte d'accréditation des correspondants permanents des médias étrangers".

ASSAINISSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL

Récupération de 99 hectares inexploités à Batna

Pas moins de 99 hectares de foncier industriel non exploité ont été récupérés depuis le début de l'année 2024 dans la wilaya de Batna, a indiqué, dimanche, le chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek. Intervenant lors des travaux de la 3ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, le wali a ajouté que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel et de la récupération des terrains non exploités, afin de les attribuer à des investisseurs sérieux pour réaliser des projets à même de contribuer à soutenir le développement local et à créer des emplois.
Selon M. Benmalek, la superficie totale de foncier industriel récupérée, au cours des 3 dernières années, dans le cadre des efforts de la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement du foncier industriel, s'est élevée à 218 hectares, soit 63 hectares récupérés en 2022, 56 ha en 2023 et 99 ha en 2024.
Durant cette période, la même commission de wilaya a annulé 25 décisions d'attribution de foncier industriel et adressé 134 mises en demeure à des investisseurs à travers la wilaya, a encore fait savoir le wali de Batna .

ONU

L'intensité des gaz à effet de serre a atteint des niveaux records en 2023

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a prévenu dans un nouveau rapport que les concentrations de gaz à effet de serre ont atteint des niveaux records en 2023 et que cela entraînerait une augmentation des températures dans les années à venir. Le rapport publié lundi note que le dioxyde de carbone s'accumulait dans l'atmosphère plus rapidement que jamais, ajoutant que "les concentrations de dioxyde de carbone ont augmenté de 11,4% en seulement 20 ans". Le rapport souligne également que l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère en 2023 est plus élevée qu'en 2022. Selon le document, "une part importante des émissions de dioxyde de carbone reste dans l'atmosphère et que plus d'un quart est absorbé par l'océan et environ 30 % par les écosystèmes terrestres, mais ces taux changent chaque année en fonction des événements naturels". La secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, dont les opinions sont incluses dans le rapport, a rappelé que la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a une fois de plus atteint des niveaux records.

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 27 اكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 27 Octobre 2024

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات		
Légumes frais	Pomme de terre	87	104	70	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	125	146	105	الطماطم		
	Oignon sec	48	54	42	البصل الجاف		
	Ail sec	424	486	362	الثوم الجاف		
	Carotte	81	91	72	الجزر		
	Navet	102	114	90	لفت		
	Poivron	125	141	108	الفلفل الاخضر		
	Piment	143	160	126	الفلفل الحار		
	Courgette	161	174	147	الكوسة		
	Haricot vert	187	207	168	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	121	135	108	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	352	458	246	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	479	615	343	التمر		
	Poire	397	495	299	الاجاص		
	Raisin	196	247	146	العنب		
	Grenade	133	160	105	الرمان		
	Banane	378	392	364	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1777	1912	1642	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	431	444	419	الدجاج		
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)		

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	1,82	-0,88	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 291,00	NC	0,00	0,85	-0,84	6,87	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 279,00	NC	0,00	-0,01	-0,41	11,99	5,48	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-4,65	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-15,48	2,03	-	0	0,00

JOURNÉES PORTES OUVERTES CNAS

Sensibilisation aux risques professionnels dans le BTPH

Les données sur les accidents de travail dans le secteur du BTPH révèlent une évolution préoccupante au fil des années. Bien que le nombre total d'accidents ait diminué en 2024, les cas mortels restent importants. L'augmentation des accidents avec arrêt souligne la nécessité d'améliorer la sécurité sur les chantiers. Il est crucial de renforcer les mesures préventives et de sensibiliser les travailleurs aux risques, car la protection des employés doit demeurer une priorité pour réduire ces incidents tragiques.

Par Mourad A.

Les statistiques de la CNAS d'Alger montrent des fluctuations inquiétantes dans le nombre d'accidents. En 2021, 3 177 accidents de travail ont été enregistrés, dont 826 ont entraîné des arrêts (26 %). Parmi ces accidents, 39 étaient mortels, représentant 41 % des cas mortels. L'année suivante, en 2022, le total a augmenté à 3 905, avec 836 arrêts, mais le pourcentage d'accidents avec arrêt a légèrement diminué à 24,1 %. Les décès ont également été préoccupants, avec 27 cas mortels, représentant 42,1 % du total. En 2023, bien que le nombre total d'accidents ait légèrement baissé à 3 843, les accidents avec arrêt ont augmenté à 939 (24,7 %). Cette année-là, les décès ont connu une hausse marquée, atteignant 40, ce qui correspond à 45 % des cas mortels. Pour 2024, les chiffres montrent une nouvelle diminution des accidents totaux, tombant à 2 743, avec une baisse des accidents avec arrêt à 577 (24 %). Cependant, le nombre d'accidents mortels reste préoccupant avec 33 décès, représentant 39 % des cas mortels.

Dans ce contexte, la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS), à travers son agence d'Alger organise des journées portes ouvertes les 28 et 29 octobre 2024, axées sur la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles. Sous le thème "Ensemble, travaillons pour un chantier plus sûr", cet événement met l'accent sur la sensibilisation des travailleurs et des employeurs, notamment dans le BTPH. L'objectif est d'encourager une culture de la prévention au sein des entreprises, en les responsabilisant face aux risques spécifiques de leur secteur.

Ces journées portes ouvertes comportent un programme riche en interventions, abordant divers aspects de la sécurité et de la prévention des risques professionnels. L'événement a débuté hier, lundi, avec une allocution d'ouverture prononcée par le Dr Bouguetof Dia El Hak, directeur de l'Agence CNAS d'Alger. Cela a été suivi d'une présentation de M. Madour Malek, inspecteur principal à l'agence CNAS d'Alger, qui a évoqué les risques spécifiques dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. M. Ben Di Mohamed, inspecteur régional du travail, a ensuite exposé les mesures de prévention en matière de santé et de sécurité appliquées dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'irrigation. D'autres spécialistes, comme Mme Hamed Zoubida, chef d'unité OPREBATH, ont abordé l'élaboration des plans d'hygiène et de sécurité, tandis que le Dr Beriber Samia, médecin du travail à la CNAS, a traité des pathologies liées à l'amiante et des moyens de prévention. Enfin, le Dr Farah Oussama, maître-assistant en psychiatrie à l'EHS Drid Hocine, a clôturé les interventions en discutant des dangers liés à l'usage des substances addictives sur les lieux de travail.

L'ensemble des intervenants durant cette première journée a souligné que dans le BTPH, les travailleurs font face à des risques spécifiques, tels que les chutes, les accidents liés à l'utilisation de machines lourdes et l'exposition à des matériaux dangereux comme l'amiante. Pour atténuer ces dangers, des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité sont essentielles. Cela inclut l'élaboration de plans d'hygiène et de sécurité rigoureux, tenant compte des pathologies liées à l'amiante, avec des protocoles de gestion des risques et des formations appropriées. Par ailleurs, l'usage des substances addictives sur les lieux de travail constitue un défi supplémentaire, nécessitant une sensibilisation accrue et des stratégies de prévention pour garantir un environnement de travail sain et sécurisé.

PLF 2025/ TRAVAUX PUBLICS

Plus de 710 milliards de DA alloués

Une enveloppe budgétaire de plus de 710 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, a été affectée au secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, a indiqué, dimanche, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh.

Lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du PLF 2025, M. Rekhroukh a précisé que 710,157 milliards de dinars, sous forme de crédits de paiement, ont été mobilisés pour accélérer le rythme de réalisation des projets confiés au secteur. Une autre enveloppe de 189,554 milliards de dinars, sous forme d'autorisations d'engagement, a été affectée dans le cadre du PLF 2025, dont 163,002 milliards de dinars, pour les investissements publics et 26,552 milliards de dinars pour les dépenses de fonctionnement des services.

Concernant les dépenses d'investissement, 223 nouvelles opérations ont été inscrites, avec des autorisations d'engagement estimées à 81,25 milliards de dinars. Les enveloppes de réévaluation du Programme en Cours (PEC) approuvées s'élèvent à 81,76 milliards de dinars, destinées à couvrir 58 opérations en cours, dont 29 opérations d'un montant de 73,66 milliards de dinars pour la gestion centralisée et 29 opérations d'un montant de 8,10 milliards DA pour la gestion décentralisée, selon les explications fournies par le premier responsable du secteur.

Dans le cadre du PLF 2025, des affectations seront octroyées aux projets de maintenance et de bitumage des autoroutes et routes nationales (RN), aux opérations de modernisation des chemins de wilaya (CW) et routes nationales, aux opérations de développement, de renforcement et de maintenance des infrastructures aéroportuaires, outre l'étude de faisabilité et la préparation de la réalisation de la ligne minière Béchar-Port d'Oran, l'extension du tramway de Constantine, du métro d'Alger et la réhabilitation des transports par câbles (téléphériques) à Alger, Blida, Annaba et Oran.

Synthèse R E.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Réalisation de la première étude de bioéquivalence d'un médicament en Algérie

Le centre de bioéquivalence algérien "Equival Biocenter" a présenté, dimanche, à Alger, sa première étude de bioéquivalence pour démontrer l'efficacité thérapeutique d'un antibiotique générique produit par le groupe pharmaceutique public "Saidal". La présentation de cette première étude s'est déroulée lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, en présence du PDG du Groupe Saidal, Wassim Kouidri, du directeur du centre, Mourad Touati, ainsi que des cadres du secteur de l'industrie et de la santé. A cette occasion, M. Aoun a souligné "l'importance de la réalisation de cette première étude de bioéquivalence qui a concerné un traitement antibiotique, à savoir l'Amoxicilline, produit par le groupe Saidal". Le lancement de cette première étude marque, a-t-il précisé lors d'un point de presse, "le premier pas dans l'enregistrement des études de bioéquivalence thérapeutique d'un médicament générique auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques qui exige ce type d'étude pour l'enregistrement d'un médicaments en vue d'être commercialisé en Algérie". "Ce centre de bioéquivalence est une fierté pour le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique nationale. C'est la première fois que nous assistons à une telle réalisation grâce à nos cadres et jeunes scientifiques", s'est félicité le ministre de l'Industrie, assurant que "l'activité de ce centre est indispensable et va permettre de mieux protéger les patients algériens en fournissant des études nécessaires pour prouver que les médicaments génériques sont équivalents aux médicaments de référence". M. Aoun a rappelé dans le même sillage que la réalisation de cette étude a été obtenue après un an de l'inauguration officielle de ce centre. Dans ce contexte, le ministre de l'Industrie a fait remarquer que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques a reçu à ce jour plus de 130 dossiers de demande d'études de bioéquivalence, invitant les cadres du Centre de bioéquivalence à prendre en charge cette demande en réalisant en moyenne 10 études par mois, en vue de répondre à la demande exprimée par les industriels et professionnels du secteur du médicament.

Le ministre a annoncé, par ailleurs, que les services du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique avaient octroyé récemment un nouvel agrément pour l'ouverture d'un deuxième centre de ce type, alors qu'une autre demande est en cours d'examen pour l'attribution d'une troisième accréditation.

Lors de cette présentation, M. Aoun a inspecté les différents services et installations de ce centre où il a reçu des exposés détaillés sur le processus de réalisation des études de bioéquivalence au niveau cet établissement doté d'installations modernes et d'infrastructures, dont une importante unité clinique, lui permettant de garantir des résultats de qualité et conforme. Selon le directeur du centre, M. Touati, la première étude de bioéquivalence du traitement de "Saidal" a été testée durant le mois d'octobre en cours sur une trentaine de volontaires accueillis pendant une période de trois jours au sein de la clinique.

"Les résultats ont été satisfaisants et concluants quant à l'efficacité de ce médicament sur les personnes testées", a fait savoir M. Touati, en précisant que tous les moyens matériels et de prise en charge ont été mis à la disposition des personnes volontaires. La réalisation de cette étude marque, selon lui, "une étape significative dans le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie". Tout en expliquant que les études de bioéquivalence sont essentielles à l'enregistrement des médicaments génériques, il a assuré que l'activité de l'Equival Biocenter va renforcer "les capacités locales des laboratoires pharmaceutiques nationaux pour avoir l'accès aux marchés mondiaux".

ORAN

Lancement de la deuxième phase de l'immersion du récif artificiel de Bousfer en novembre

La deuxième phase de l'immersion du récif artificiel de Bousfer (Oran), avec une quarantaine de bloc en béton sur une superficie de 500 mètres carrés sera lancée au cours du mois de novembre prochain, a-t-on appris des initiateurs du projet.
Il s'agit de placer une quarantaine de blocs en béton de 1m20 sur 1m20, qui viennent s'ajouter à la première partie déjà immergée, il y a près d'un an, a indiqué Amine Chakouri, Secrétaire général de l'association Barberousse.
Le projet du récif de Bousfer a été initié par l'association Barberousse, en partenariat avec l'université d'Oran et cofinancé par le ministère de la Pêche et des productions halieutiques et de l'Agence de coopération international japonaise (JIKA), a-t-il précisé.
"Tout est prêt pour la réalisation de cette deuxième étape, les blocs étant déjà réalisés", a-t-il fait savoir, ajoutant que des représentants de JIKA seront présents en Algérie, au mois de novembre, pour assister, entre autres, à l'immersion du récif, a ajouté M. Chakouri.
Les récifs artificiels sont immergés dans les fonds marins pour créer des habitats pour différentes espèces (faunes et flores) qui y trouvent un refuge pour vivre et se multiplier, a-t-on rappelé

M'SILA

Le projet d'extension de l'aéroport d'Ain Diss à Bou-Saâda prochainement réceptionné

Le projet d'extension de l'aéroport d'Ain Diss, à Bou-Saâda (M'sila) sera réceptionné "au cours du 1er semestre 2025", a déclaré, dimanche, le wali de M'sila, NedjmeddineTiar.
Le taux d'avancement des travaux a atteint les 72 pour cent, a indiqué le même responsable en marge de la session ordinaire d'Assemblée populaire de wilaya (APW), notant que cette "importante" opération a nécessité un investissement public de 5 milliards de dinars.
Le projet comprend l'extension de la piste et la construction de nouvelles installations aéroportuaires, en plus de la construction d'une voie de contournement de la route nationale n 45 qui dessert l'aéroport, a précisé M. Tiar.
Bien que le projet ait été retardé en raison de "plusieurs facteurs", une reprise en mains a été opérée depuis 2023 et les travaux se poursuivent aujourd'hui sur un rythme accéléré afin que l'infrastructure soit livrée dans les délais indiqués, a souligné le wali.
Il a encore ajouté que les autorités de la wilaya ont créé deux périmètres agricoles d'une superficie de 110 hectares dans la commune de Maarif et un terrain de 265 hectares dans la commune d'Oulad Sidi Brahim, afin de compenser les agriculteurs dont les terres se trouvent dans le périmètre du projet

TLEMCEN

Inauguration d'établissements scolaires et de santé et lancement d'autres projets

Les autorités locales de la wilaya de Tlemcen ont procédé, dimanche, en compagnie de membres de la famille révolutionnaire, à l'inauguration de plusieurs infrastructures scolaires et à la pose de la première pierre de chantiers de réalisation de logements et d'infrastructures de santé, répartis à travers plusieurs communes, et ce, dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale.

A cette occasion, deux lycées, le premier baptisé du nom de Malek Bennabi et le second baptisé du nom de Sidjilmassi Belkacem, situés respectivement dans la commune de Sidi El-Abdelli et à la cité Abou Tachfine, dans la commune de Tlemcen, programmés pour la rentrée scolaire de cette année, ont été inaugurés, signale-t-on. Par ailleurs, le nouveau siège de la daïra de Chetouane et la polyclinique réalisée dans la commune de Amier, baptisée du nom du Chahid "Feroui Seghir", ont été également inaugurées à cette occasion, qui a été marquée aussi par la pose de la première pierre des chantiers de réalisation d'une polyclinique implantée au quartier " El-Hamri", dans la commune de Chetouane, et de 30 logements promotionnels aidés (LPA), situés à la cité "Ouzidane", dans la même collectivité locale, indique-t-on. Les cérémonies ont aussi donné lieu à la baptisation du nom du Moudjahid "Angadi Benziane" de la cité AADL, située à Oued Boudjmil, dans la commune de Mansourah, ainsi qu'à la baptisation d'un collège d'enseignement moyen du nom du Moudjahid "Chouiah Ahmed" et d'un groupe scolaire situé dans le même ensemble immobilier au nom du Chahid "Guiri Ahmed". Lors de la même cérémonie, des familles Moudjahidine et de Martyrs ont été honorées par les autorités locales, qui ont rendu des visites aux Moudjahidine Mesmoudi Hocine et Bakhti Boumediene, ainsi qu'à la famille du Chahid Mimoune Kaddour, dans la commune de Amier.

EL-MEGHAÏER

Plus de 300 inscrits rejoignent l'Institut de formation paramédicale

Pas moins de 330 inscrits ont rejoint les bancs de l'Institut de formation paramédicale d'El-Meghaïer et ses antennes implantées à travers la wilaya, au titre de la nouvelle rentrée pédagogique (2024-2025), a-t-on appris dimanche de la direction locale de la santé et de la population (DSP).
Il s'agit de 220 aides soignants de santé publique, 55 assistants au fauteuil dentaire de santé publique et 55 auxiliaires en puériculture de santé publique, a expliqué le directeur du secteur, Ahmed Smati, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'année pédagogique de formation de ce corps de santé.
Une fois que ces apprentis terminent leur cycle de formation, ils seront orientés vers les différentes structures de santé de la wilaya, a ajouté le même responsable.
Il a aussi fait savoir qu'une cinquantaine d'enseignants ont été mobilisés pour assurer l'encadrement pédagogique au niveau des antennes locales des communes d'El-Meghaïer, Oum Thiour et Djamma. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur de la santé visant à combler le déficit en matière de personnel paramédical et améliorer les prestations de santé offertes aux citoyens, a-t-on signalé à la DSP.

BOUIRA

Traitement de 7 points de glissement de terrain en 2025

Sept points de glissement de terrain enregistrés sur les routes nationales RN15 et RN30 à Bouira, seront traités en 2025 pour une enveloppe financière de l'ordre de 300 millions de dinars, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP).
Ces opérations, dont les études sont finalisées, portent sur la stabilisation de ces sept points sur la RN15 reliant Aghbalou (Bouira) à la wilaya voisine de Tizi Ouzou, et sur la RN30 à Saharidj (Est de Bouira), qui ont été endommagés lors des dernières intempéries de février 2024, selon le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi.Le même responsable a expliqué à l'APS qu'un montant de 260 millions de DA sera alloué à la première opération qui concerne les 6 points de glissement enregistrés sur la RN15, alors qu'une autre enveloppe de l'ordre de 40 millions de DA sera consacrée au traitement d'un autre point de glissement enregistré sur la RN30 à Saharidj".
M. Gasmi a ajouté en outre que d'autres opérations sont également prévues en 2025 pour protéger les routes contre les chutes de pierres notamment sur la RN30 à Saharidj, la RN33 à Aswel, et sur la RN5 au niveau des gorges de Palestro (Lakhdaria)."Un montant d'un million de dinar sera alloué à ces opérations", a-t-il tenu à préciser, tout en faisant savoir que d'autres petits projets seront réalisés durant la même période pour la réfection de 22 autres points dégradés sur les différentes routes de la wilaya.
En juillet dernier, la DTP de Bouira avait annoncé la fermeture de la RN33 à cause des travaux de traitement d'un glissement survenu sur le point kilométrique 33 à Tikjda.
Les travaux de traitement de ce glissement ont été confiés à l'entreprise publique "SAPTA" pour un montant de 50 millions de DA et pour un délai de trois mois, a rappelé le même responsable.

TABLAT

Intégration d'une superficie de cinq cent hectares dans le tissu à urbaniser

Une superficie de près de cinq cent hectares a été intégrée au tissu à urbaniser dans la commune de Tablat, nord-est de Médéa, à la faveur de la révision de son plan directeur d'aménagement urbain (PDAU), examiné et approuvé, dimanche, lors de la 3e session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW).
"L'extension du tissu à urbaniser permettra de transcender le problème de la rareté du foncier dans cette commune située en zone montagneuse dont l'essentiel des terrains est privé", a expliqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de l'urbanisme (DUAC), Rachid Seghir, au cours de cette session.
"L'intégration de ces quatre cent hectares va contribuer à disposer d'assiettes foncières devant servir à abriter des projets d'habitats, d'infrastructures éducatives, sanitaires ou encore des projets d'équipements pour accompagner l'évolution démographique dans cette commune", a-t-il estimé.
Une partie de cette superficie sera réservée à l'aménagement d'un nouveau pole urbain appelé à accueillir des logements et toute l'infrastructure d'accompagnement dont auront besoin les futurs résidents, a encore précisé le directeur.
La révision du PDAU de la commune de Tablat est en mesure de "résoudre la problématique du manque de foncier sur lequel butait de développement urbanistique de cette commune et rendre facile la programmation des projets", a conclu le DUAC

SANS TRANSFORMATION RADICALE

L'industrie des lanceurs européens va droit dans le mur

Le lanceur spatial super-lourd Starship fait trembler toute l'industrie des lanceurs européens. Pour Stanislas Maximin, PDG de Latitude, il faut changer complètement de paradigme. Sans transformation radicale, l'industrie des lanceurs européens va droit dans le mur.

Par Par Stanislas Maximin, PDG et co-fondateur de Latitude

Le lancement réussi de Starship il y a un peu plus d'une semaine a marqué une avancée planétaire qui redéfinit l'exploration spatiale. Face à ces progrès américains spectaculaires, l'Europe ne peut plus se permettre de rester spectateur ni de s'accrocher à des modèles dépassés. Si rien ne change d'ici à la fin de la décennie, l'industrie européenne des lanceurs risque une disparition programmée, entraînant avec elle la perte de notre souveraineté spatiale.

Une situation critique

Les succès de SpaceX et du lancement de Starship remettent en question ce que nous pensions acquis depuis plusieurs générations. Falcon 9 s'est posée après un lancement il y a presque 10 ans. Alors que nous sommes loin de rivaliser avec Falcon 9, Starship a déjà 15 ans d'avance sur le reste du monde. C'est un risque fatal pour les lanceurs européens, mais également une extraordinaire opportunité que nous devons saisir pour encourager de nouveaux modèles, de nouvelles approches, et permettre à une génération de nouveaux acteurs de repousser les limites de l'innovation.
Pour garantir notre souveraineté à long terme, il ne suffit pas d'avoir un lanceur européen coûteux et financé sans compter par le contribuable. Nous avons besoin d'un lanceur capable de rivaliser sur la scène internationale — technologiquement, commercialement, économiquement, et industriellement. L'enjeu n'est pas seulement de développer une solution européenne, mais d'assurer que cette solution puisse perdurer face à une concurrence mondiale féroce. Et cela ne se fait pas en pariant tout sur un seul acteur.
Aujourd'hui, l'Europe dépend en grande partie de quelques acteurs historiques pour ses lancements spatiaux. Bien que ces entreprises aient contribué à des réalisations majeures, il est crucial de reconnaître que l'avenir de l'accès à l'espace ne peut être garanti qu'en changeant drastiquement le modèle existant. Sans transformation radicale, l'industrie des lanceurs européens va droit dans le mur.

Pour un modèle tourné vers l'avenir

Je le répète souvent : seule l'acceptation de la culture du risque permettra à l'Europe de faire émerger une alternative viable aux offres de lancement américaines. Les entreprises et les talents prêts à relever le défi sont déjà là. C'est le cas de Latitude où nous entamons le développement d'un lanceur lourd conçu pour répondre aux enjeux futurs, tout comme d'autres de nos confrères européens. Des financements émergent de même, comme le fonds d'investissement Expansion. Cela prouve la viabilité d'un modèle privé-public, réduisant considérablement l'empreinte budgétaire. Seul un cadre innovant permettra à ces initiatives de prendre les raccourcis nécessaires pour revenir sur le devant de la scène.
Un point essentiel : ce modèle ne doit pas être confortable pour les acteurs. L'octroi de contrats gigantesques sans mécanisme de contrôle strict ni risque de pénalité mène à des développements où les retards sont trop souvent tolérés. Un modèle sain doit accepter l'échec, et donc des perdants. Investir dans l'innovation est indispensable, mais pas à n'importe quel prix. En ce sens, le CNES par la structure même de son contrat passé avec quatre nouveaux lanceurs, peut se poser comme un modèle du genre.
Mais, rappelons-le. Les Etats-Unis ont leurs spécificités. La Chine a ses spécificités. L'Inde a ses spécificités. Nous de même. En Europe, nos ingénieurs sont parmi les meilleurs au monde. Nous sommes présents sur la quasi-totalité de la chaîne de valeur spatiale. Nous disposons de législations, spatiales, adaptées aux enjeux de notre temps. Exploitons ces atouts.

Une prise de risque obligatoire

La question n'est plus de savoir si l'Europe doit prendre des risques, mais de reconnaître que c'est en évitant ces risques qu'elle s'est trouvée déclassée. En continuant à privilégier uniquement des solutions classiques, éprouvées, sans encourager une réelle prise de risques et de nouvelles approches, nous manquerons une opportunité unique.
Pour que l'Europe reste dans la course, chaque acteur, nouveau et ancien, doit avoir les moyens de participer à cette compétition. Il ne s'agit pas simplement de diversifier, mais de donner à tous les acteurs une chance de contribuer à la pérennité et à la compétitivité de l'industrie spatiale européenne. Il est nécessaire de faire émerger plusieurs champions.
Les politiques publiques et les décideurs doivent se tourner vers l'avenir avec confiance, en soutenant activement ces nouveaux acteurs prêts à innover et à proposer des solutions disruptives. Il en va de la survie de l'Europe sur la scène internationale et de sa capacité à faire face à une demande croissante pour des lancements plus fréquents, plus flexibles et moins coûteux.
La question qui se pose est simple : voulons-nous rester à la traîne de la révolution spatiale en cours, ou voulons-nous être des leaders qui encouragent l'innovation en soutenant une nouvelle génération d'entreprises et en assurant la prospérité de notre continent ?

Source : La Tribune.fr

RECYCLAGE DES PLASTIQUES

Le citoyen trie mal, le contribuable paye

Le tri des déchets est entré dans les mœurs, mais lorsqu'il est mal fait, cela peut coûter cher.
Face au changement climatique, les Français ne demandent qu'à devenir des écocitoyens responsables mais à part rouler à vélo et manger moins de viande, personne ne dit ce qu'il faut faire pour réduire l'empreinte carbone. Le premier geste compris par tous est le tri des déchets. Poubelle jaune pour les recyclables, papiers et emballages, poubelle noire pour le tout venant, poubelle verte ou borne d'apport volontaire de récupération du verre: cette batterie de bacs fait partie aujourd'hui de notre paysage urbain ou périurbain au même titre que les lampadaires et les stops.
La collecte sélective par la différenciation des conteneurs permet un tri à la source destiné à préparer le recyclage, censé réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO_2. La plupart des déchets ainsi collectés se recyclent très bien (verre et aluminium) ou assez bien (papiers et cartons, plastiques)… À condition que les déchets soient préalablement triés suffisamment et correctement.
Problème: les Français sont parmi les plus mauvais trieurs d'Europe. Ils trient peu et mal. Pas de tri au départ ou un mauvais tri condamnent le recyclage. Cette désinvolture –parfois un je-m'en-foutisme assumé– a des conséquences fâcheuses tant pour les communes que pour le contribuable.

La qualité du tri, premier déterminant du recyclage

Pour mesurer ces effets, il faut d'abord connaître le parcours des déchets destinés à la valorisation. Après la collecte par bennes, les déchets sont dirigés vers un centre de tri, vérifiés et triés plus finement, souvent manuellement sur des tapis roulants, regroupés par matériau, puis revendus aux professionnels du recyclage dans des filières dédiées. Le déchet cesse alors d'être un déchet pour devenir une matière première, prête à être transformée.
Les prix de reprise suivent un barème fixé par un cahier des charges qui prévoit une qualité minimale –des prescriptions techniques minimales– avec souvent deux catégories, bon lot et lot acceptable, et donc deux tarifs. Chaque filière a ses standards de recyclage et admet un taux de souillure et d'indésirables. Par exemple, le verre des bouteilles et des bocaux se recycle pratiquement à l'infini. Au-delà de 2% d'indésirables (bouchons, couvercles, bouteilles en faïence), le lot est non conforme et déclassé. Les déchets refusés –les refus de tri– partent alors en centres d'incinération.
Les volumes et la qualité des lots qui entrent et sortent des centres de tri sont variables selon les matériaux et selon les communes. Car le tri des déchets présente une dimension culturelle. Le Français trie en moyenne 72 kilogrammes de déchets (trois quarts d'emballages, un quart de papiers) mais avec des différences considérables selon les territoires. Il y en a où le tri sélectif n'est jamais entré dans les mœurs. Marseille est la ville la moins performante de métropole avec seulement 38 kilos par habitant. La Guadeloupe est lanterne rouge, avec 16,5 kilos. La seule usine des Antilles de recyclage des plastiques a fermé en Martinique, faute de volumes suffisants (Usine nouvelle, 4 octobre 2022). En dépit de l'enjeu écologique évident et indiscutable, il y a très peu d'amélioration globale.
Le mauvais tri au moment de la collecte aggrave la situation et est très pénalisant pour les communes, souvent regroupées en communautés pour l'occasion. Un seul habitant peut réduire à néant les efforts des autres. Un sac de déchets alimentaires, des couches souillées, des bouteilles, un parapluie, une draisienne cassée, un grille-pain, un oreiller, un bout de moquette, de l'herbe de tonte, des gravats, c'est-à-dire des déchets qui auraient dû être collectés avec les déchets généraux ou portés en déchèterie, entrainent le déclassement de l'ensemble du conteneur.Certaines communes ont instauré un système d'alerte. Les agents ne collectent pas et apposent un scotch sur la poubelle qui mentionne l'erreur de tri. Le code pénal prévoit même une amende pour non-respect du tri sélectif (article R 632-1 du code pénal). Après ce type d'avertissement, visible par les voisins, la collecte s'améliore. Un système impossible à mettre en œuvre lorsque la collecte se fait dans des grands conteneurs collectifs. Les résultats dans ce type de situation sont alors encore plus mauvais. Les déchets sont parfois si mal triés qu'ils sont embarqués avec la poubelle noire et partent directement en incinération. Ils peuvent aussi être déclassés au moment de l'épreuve du tri final.
La pénalité est rude pour la commune car les déchets ont été collectés une première fois, dirigés vers le centre de tri, triés, avant de repartir une deuxième fois vers le centre d'incinération. Deux collectes, deux transports, deux traitements, le refus de tri coûte très cher aux collectivités. Les refus de tri multiplient le prix de l'élimination par deux, 2 millions dans les Pyrénées-Orientales par exemple!

Les plastiques, enjeu majeur du recyclage

Dans cette galaxie du recyclage, les plastiques sont dans une situation particulière. Le recyclage des plastiques présente les mêmes avantages que pour les autres matériaux. L'économie d'énergie et de gaz à effet de serre représente 70% à 89% par rapport à l'utilisation de résine vierge selon les plastiques (note n°39 de l'OPECST, AN/Sénat, juin 2023). Mais ils sont plus difficiles à recycler que les autres matériaux car les formules de polymères sont très hétérogènes (PVC, PET, PEHD…), ce qui implique un tri très fin, et certains plastiques ne sont pas recyclables.

Source : Slate.fr

RIMDIR – MAURITANIE

Cinq ans et demi de succès, mais des défis restent à relever

Le programme Renforcement des Investissements Productifs et Énergétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales (RIMDIR), exécuté par Enabel et financé par l'Union Européenne, célèbre cinq ans et demi d'efforts intensifs. Cette réalisation mérite d'être saluée, tant les avancées en matière d'infrastructures rurales et de développement communautaire ont été nombreuses. Néanmoins, il convient de se pencher de manière critique sur les résultats obtenus, d'autant plus que des défis subsistent pour garantir la pérennité de ces acquis. RIMDIR a indéniablement marqué le développement rural en Mauritanie par la réalisation de projets essentiels : 12 barrages, 8 parcs de vaccination, 10 jardins maraîchers circulaires, plus de 40 forages et de nombreux puits pastoraux. Ces infrastructures répondent aux besoins pressants des communautés rurales, qui ont désormais accès à des ressources vitales pour l'agriculture et l'élevage. La collaboration avec les ONG pour la Conservation des Eaux et des Sols (CES) et la Défense et Restauration des Sols (DRS) a été un élément clé de cette réussite, permettant d'assurer un usage durable des ressources naturelles. L'accent mis sur la qualité des infrastructures et la rigueur dans leur suivi a également contribué à l'impact positif du programme. Les équipes techniques et les experts d'Enabel ont relevé le défi des conditions difficiles sur le terrain, assurant des résultats qui vont au-delà de simples constructions pour instaurer une véritable dynamique de développement local. Cependant, malgré ces réussites, certains défis demeurent. La durabilité des infrastructures et la continuité des services dépendent largement de la capacité des communautés à gérer ces équipements de manière autonome. Le transfert de la gestion aux comités locaux est une avancée, mais il reste encore à vérifier si ces comités disposent des compétences, des ressources et de l'appui institutionnel nécessaires pour maintenir les installations en bon état. La faiblesse des moyens financiers des communautés rurales pourrait compromettre les résultats obtenus si des mesures d'accompagnement ne sont pas mises en place de manière continue.

ARABIE SAOUDITE

Le Fonds saoudien livre 1 568 unités de logement en Tunisie

L'ambassadeur d'Arabie saoudite en Tunisie, Abdulaziz bin Ali Al-Saqr, et la ministre tunisienne de l'Équipement et de l'Habitat, SarraZaafraniZenzri, ont supervisé la livraison de 1 568 unités de logement financées par le Fonds saoudien pour le développement dans la ville de Bakri, dans le gouvernorat de l'Ariana, dans le nord de la Tunisie.

Abdullah bin Ali bin Mohammed Al-Zahrani, directeur des opérations du Fonds saoudien pour l'Afrique du Nord, était présent à cette occasion, a rapporté samedi l'agence de presse saoudienne.
La phase initiale du projet, qui est mis en œuvre dans différents gouvernorats de Tunisie, prévoit la fourniture de 4 715 unités de logement social grâce à un financement concessionnel du fonds saoudien d'un montant total de 150 millions de dollars.
La ministre tunisienne a exprimé sa gratitude et son appréciation à l'Arabie saoudite pour son soutien indéfectible.
Al-Saqr a félicité les familles bénéficiaires du projet, qui vise à fournir un logement adéquat aux citoyens tunisiens.
Il s'est engagé à ce que le Fonds saoudien mette en œuvre tous les projets de développement garantis dans les différentes régions de la Tunisie.
Le mois dernier, un contrat de 85 millions de dollars a été signé pour la construction et l'équipement de l'hôpital universitaire King Salman bin Abdulaziz à Kairouan, en Tunisie, par l'intermédiaire du FSD.
Le projet vise à renforcer l'infrastructure des soins de santé et à faire de Kairouan un centre régional de soins de santé pour les régions du nord-ouest et du centre.
Cela réduira la nécessité pour les patients de parcourir de longues distances pour se faire soigner et contribuera à combler le fossé de développement entre les régions de la Tunisie, en favorisant la croissance sociale et en stimulant l'activité économique.
Le Fonds saoudien a déjà fourni à la Tunisie le financement de 32 projets et programmes de développement par le biais de prêts de développement d'un montant total de plus de 1,23 milliard de dollars.Tunisie.

SECTEUR DES PHOSPHATES EN TUNISIE

Adopter de nouvelles technologies

Le projet Mazila, retardé depuis plusieurs années, est considéré comme un acquis stratégique pour l'économie nationale, notamment au niveau du secteur industriel et énergétique.
Huit conventions entre le Complexe chimique tunisien et des entreprises nationales et étrangères ont été signées le 30 septembre dernier, au palais du gouvernement à La Kasbah, en présence de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Fatima ThabetChiboub, de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Tunisie, Wan Li, et des représentants des entreprises concernées.
Le projet Mazila, retardé depuis plusieurs années, est considéré comme un acquis stratégique pour l'économie nationale, notamment au niveau du secteur industriel et énergétique. Si bien qu'il vise à promouvoir davantage le secteur minier, en particulier dans la production des engrais chimiques et à renforcer la position de la Tunisie sur le marché mondial du triphosphate à haute teneur en phosphate et de l'acide phosphorique. Le projet devrait assurer la production de 400.000 t par an de triphosphate à haute teneur en phosphate et 180.000 t de concentré d'acide phosphorique et permettra un chiffre d'affaires de plus de 521 millions de dinars par an, dès l'achèvement de toutes ses composantes.

Un nouveau pôle minier

Si le bassin de Gafsa représente plus de 90 % de la production tunisienne de phosphate, le pays possède d'autres grands gisements de phosphate, dont les réserves sont équivalentes à celles de Gafsa en termes de quantité. Certains de ces gisements sont situés dans la région de SraOuertane, une région du bassin nord, et restent inexploités. La présence de minéraux de transition comme le phosphate et d'éléments de terre rare à SraOuertane pourrait susciter l'intérêt pour la région.
En conséquence, la région a le potentiel de devenir un centre minier de transition de premier plan et la Tunisie a une occasion unique d'optimiser la récupération et la valorisation de ces minéraux, ce qui lui permettra de diversifier ses sources de revenus et de renforcer sa position sur le marché stratégique des minéraux de transition.
Un code minier plus fort, une empreinte carbone plus faible
Pendant que la Tunisie révise son code minier, le gouvernement doit prendre en compte les fluctuations et les changements de la demande internationale de phosphate.
La révision du code minier offre à la CPG l'opportunité de moderniser les pratiques opérationnelles, d'encourager l'innovation et de garantir une gestion durable des ressources en phosphate.
Le code révisé devrait inclure des dispositions spécifiques qui encouragent l'exploration de nouveaux marchés et l'adoption de technologies de pointe. Il pourrait s'agir de faire progresser la production d'ammoniac vert et de s'engager dans des collaborations de recherche pour des processus d'extraction plus propres.

GRÂCE À L'OUVERTURE DES VANNES DE PÉTROLE

La croissance économique de l'Arabie saoudite devrait s'accélérer en 2025

La croissance économique de l'Arabie saoudite s'accélérera l'année prochaine grâce à l'augmentation de la production de pétrole, après deux années de performances modestes, selon un sondage réalisé par Reuters auprès d'économistes, qui prévoient également une croissance robuste pour d'autres États du Conseil de coopération du Golfe (CCG).
L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés menés par la Russie, connue sous le nom d'OPEP+, a réduit la production de pétrole depuis la fin de 2022, mais devrait augmenter sa production en décembre, ce qui devrait accroître les revenus des six pays du CCG.
Les prix du pétrole brut devraient rester globalement faibles et s'établir en moyenne à 76,75 dollars le baril l'année prochaine, contre environ 74,8 dollars actuellement, selon un sondage Reuters distinct.
L'Arabie saoudite, le plus grand exportateur de pétrole brut au monde, se préparerait à abandonner son objectif officieux d'atteindre 100 dollars le baril. Cela permettra au royaume d'inverser les réductions de production passées et d'augmenter sa part de marché, ce qui, avec la croissance des revenus non pétroliers, contribuera à accélérer la croissance économique.
Selon un sondage Reuters réalisé du 9 au 22 octobre auprès de 21 économistes, l'économie saoudienne devrait connaître une croissance de 4,4 % en 2025, la plus rapide depuis trois ans, contre 1,3 % prévu cette année.
Les économies du CCG devraient croître en moyenne de 4,1 % l'année prochaine, en hausse par rapport aux 3,7 % prévus dans un sondage de juillet et plus rapidement que la croissance de 1,8 % prévue pour 2024.
"Nous nous attendons à ce que les effets de la baisse des prix du pétrole et de l'augmentation des volumes de production (se) compensent largement. Étant donné que la croissance se concentre sur les volumes produits, la croissance du PIB réel bénéficiera encore et s'accélérera en 2025 par rapport à 2024", a déclaré Ralf Wiegert, responsable de l'économie de la région MENA chez S&P Global Market Intelligence.

ALUMINIUM EN HAUSSE

La Guinée confortée dans ses plans de transformation de bauxite

Si la Guinée, 2ème producteur mondial de bauxite, concrétise son ambition de développer une industrie locale de transformation du minerai en alumine, ses revenus devraient augmenter. Selon les données du FMI datant de 2021, les Mines représentent plus de 90 % des exportations et 21 % du PIB du pays.

La banque américaine Goldman Sachs a revu à la hausse ses prévisions de prix de l'aluminium pour 2025 qui passent de 2540 à 2700 dollars la tonne. Cette révision justifiée par une potentielle hausse de la demande chinoise stimulée par les récentes mesures de relance économique, peut conforter la Guinée dans ses plans pour développer une industrie locale de transformation de la bauxite (la matière première).

Hausse des prix sur le marché

Selon Goldman Sachs, l'impact des récentes mesures de relance économique en Chine se ressentira particulièrement sur les métaux en raison de la part dominante du pays dans la demande mondiale.
Un rapport datant de 2023 réalisé par CRU International pour l'International Aluminium Institute (IAI) permet de comprendre le poids de l'empire du Milieu en ce qui concerne l'aluminium. Selon les détails dudit rapport, la demande mondiale d'aluminium augmentera de près de 40 % d'ici 2030 et l'industrie devra produire 33,3 millions de tonnes supplémentaires du métal pour répondre à cette croissance de la demande provenant principalement des secteurs des transports, de la construction, de l'emballage et de l'électricité. Les auteurs précisent que deux tiers de cette croissance devrait provenir de la Chine.
Il faut noter que les nouvelles prévisions de Goldman Sachs interviennent dans un contexte de hausse des prix sur l'ensemble de la chaine de valeur de l'aluminium qui s'est échangé récemment autour de 2715 dollars la tonne, son plus haut depuis le mois de mai.
Dans le même temps, Agence Ecofin rapportait la semaine passée que le prix de l'alumine, produit issu du raffinage de la bauxite et utilisé pour produire l'aluminium, a augmenté de plus de 20 % depuis le début du mois d'octobre 2024. Si l'on en croit les analystes de Fastmarkets, l'alumine se rapproche de son record de prix de 707,75 $ établi en 2018, alors que l'offre de bauxite est restreinte en Guinée depuis quelques semaines. Par ailleurs, le prix de la bauxite en Asie continue de grimper selon Steelnews.biz qui a rapporté le 25 octobre un record de 70 dollars/tonne (coût, assurance et fret inclus), en hausse de 17 % depuis le début de l'année.

Un stimulus pour les plans de la Guinée

La dynamique haussière sur le marché de l'aluminium et les bonnes perspectives annoncées devraient encourager la Guinée dans ses projets de développement d'une industrie locale de raffinage de la bauxite.
En 2022, le président Mamadi Doumbouya a lancé un ultimatum aux producteurs de bauxite pour qu'ils soumettent des plans pour la construction de raffineries.

ZAMBIE

L'intelligence artificielle au service de l'éducation

En septembre, le gouvernement a annoncé un partenariat avec Google pour le lancement d'un centre d'excellence IA à l'université de Zambie. L'installation devrait permettre aux jeunes innovateurs de trouver des solutions aux défis sociétaux du pays.
La Zambie envisage d'établir un deuxième centre d'excellence en intelligence artificielle (IA), axé sur le renforcement du système éducatif, à Lusaka. Felix Mutati, ministre des Sciences et de la Technologie, a fait cette annonce le dimanche 20 octobre, lors d'une cérémonie de remise de panneaux solaires et d'une formation sur l'IA destinée aux enseignants de l'école secondaire de Katoba, dans le district de Chongwe.
En réalité, c'est l'école secondaire de Katoba qui sera transformée en centre d'excellence en IA. A ce titre, elle « sera à l'avant-garde de la diffusion de l'IA dans toutes les écoles du pays ». Elle aidera à former d'autres écoles zambiennes au déploiement d'aides à l'apprentissage et de technologies assistées par l'IA.
Cette initiative intervient dans un contexte où le gouvernement zambien multiplie les efforts pour intégrer les TIC à l'éducation afin de résoudre les problèmes du système éducatif national. Des données de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) montrent que 99 % des enfants zambiens âgés de 10 ans sont incapables de lire et de comprendre un texte adapté à leur âge. L'organisation estime que l'IA a le potentiel de relever certains des plus grands défis de l'éducation aujourd'hui et d'innover dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.
De son côté, M. Mutati est convaincu que l'IA contribuera à révolutionner le système éducatif zambien. « L'IA aidera les enseignants à préparer leurs plans de cours plus facilement et à vérifier les progrès de leurs élèves. Elle permettra au système éducatif de mieux répondre aux besoins des élèves et des enseignants », a-t-il déclaré.

Le Nigeria vise une sortie de la liste grise du GAFI en 2025

Les pays sur la liste grise font l'objet d'une surveillance renforcée et doivent intensifier leurs efforts pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, selon le GAFI.
Le Groupe d'action financière (GAFI), organisme mondial de lutte contre le blanchiment, a retiré le Sénégal de sa « liste grise » lors de sa mise à jour la semaine dernière, un signal positif pour le pays ouest-africain en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
Cependant, la Côte d'Ivoire a été ajoutée à cette liste aux côtés de l'Algérie et de l'Angola, ce qui soumet désormais ces trois pays à une surveillance accrue. L'institution financière exige d'eux de renforcer leurs régulations financières.

Le Nigeria s'engage pour une sortie en 2025

Inscrit en février 2024 sur cette liste avec l'Afrique du Sud, le Nigeria dit redoubler d'efforts pour en sortir d'ici mai 2025. En marge des assemblées annuelles du FMI à Washington, Philip Chukwuemeka Ikeazor, vice-gouverneur de la Banque centrale du Nigeria (CBN), a réaffirmé cet engagement : « Pratiquement, envoyer de l'argent depuis l'étranger est devenu très compliqué, et si nous voulons encourager les envois de fonds et les investissements directs étrangers, nous devons sortir de la liste grise.
Nous avons accompli beaucoup de travail pour en arriver là, et comme je l'ai promis à Houston (lors d'une précédente rencontre plus tôt dans la semaine), je m'attends à ce que d'ici mai 2025, nous ne soyons plus sur la liste grise.
Tout le travail est fait ».
Récemment, l'Unité nigériane de renseignement financier (NFIU) a annoncé que le GAFI avait approuvé un quatrième rapport de progrès du Nigeria depuis son inscription sous surveillance.
Conformément à cet objectif, Yemi Cardoso, gouverneur de la CBN, a détaillé les mesures déjà prises. La banque indique avoir ainsi renforcé les contrôles et initié un dialogue avec les opérateurs de transfert d'argent internationaux (IMTO) et les communautés de la diaspora. Le gouverneur a rappelé que la CBN s'est fixé pour objectif d'augmenter les envois de fonds d'un milliard de dollars dans un avenir proche, un défi ambitieux soutenu par le lancement d'un programme de comptes pour non-résidents et des partenariats avec les banques nigérianes.
« Notre équipe a tenu des discussions productives avec les principaux IMTO, qui se sont engagés collectivement à faire croître les flux de fonds à hauteur de 1 milliard de dollars via des canaux formels vers le Nigeria », a-t-il déclaré.
Au Nigeria, où les envois de fonds de la diaspora sont essentiels — plus de 20 milliards $ l'an dernier — la présence sur la liste grise freine les apports d'une des diasporas les plus importantes et dynamiques du continent.
Récemment, cette diaspora a même été sollicitée lors d'une émission obligataire, qui a permis au pays de plus de 220 millions d'habitants de lever 900 millions de dollars.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le FMI invite les pays de la région à des réformes adaptées

Face à ces arbitrages complexes entre réduction des vulnérabilités macroéconomiques et financement du développement, le FMI invite les pays de la région à des réformes adaptées aux contraintes politiques, tout en maintenant la croissance et la stabilité.
Dans un contexte de pressions économiques et sociales croissantes, les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à des choix complexes pour équilibrer les réformes nécessaires à la réduction des vulnérabilités macroéconomiques tout en répondant aux attentes en matière de développement. C'est ce qu'a affirmé le Fonds Monétaire International (FMI) dans son dernier rapport sur les perspectives économiques régionales, publié ce vendredi 25 octobre 2024 à Washington DC.
Abebe Aemro Selassie, directeur du département Afrique du FMI, a rappelé l'ampleur des défis pour les décideurs politiques : « Les pays d'Afrique subsaharienne naviguent dans un paysage économique complexe marqué à la fois par des progrès et des vulnérabilités persistantes. »
Le complexe dilemme est de savoir comment réduire les déséquilibres macroéconomiques dans la région, tout en finançant les objectifs de développement de leurs pays, notamment en matière de création d'emplois, de réduction de la pauvreté, et d'amélioration des infrastructures.
« Les gouvernements doivent trouver un équilibre entre des réformes nécessaires mais difficiles et les attentes élevées de leurs populations en matière de développement », a déclaré M. Selassie.
Le rapport indique que la croissance économique dans la région devrait rester modérée à 3,6 % en 2024, un taux inchangé par rapport à 2023, avec une légère hausse à 4,2 % attendue en 2025. Toutefois, cette croissance est encore insuffisante pour réduire significativement la pauvreté ou faire face aux nombreux défis de développement auxquels la région est confrontée.
Il a aussi souligné que même si certains pays de la région figurent parmi les économies à la croissance la plus rapide au monde, d'autres, notamment les pays exportateurs de pétrole, continuent de lutter avec des taux de croissance plus faibles. En dépit d'une baisse progressive de l'inflation, les taux restent à deux chiffres dans près d'un tiers des pays de la région.

BOURSE DE ZURICH

Le SMI rassuré par la chute des prix du pétrole

Le SMI a ouvert en légère hausse lundi, rassuré par la chute des prix du pétrole, conséquence des frappes israéliennes limitées sur l'Iran. L'approche du dénouement de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, où les deux candidats républicain Donald Trump et démocrate Kamala Harris redoublent d'efforts pour engranger des voix, tenait cependant les investisseurs en haleine.

Les cours du pétrole dégringolaient lundi, après des frappes israéliennes ayant épargné les sites énergétiques iraniens, de quoi apaiser les craintes sur l'offre d'or noir, alors même que les perspectives sur la demande mondiale de brut restent maussades en raison notamment de la faiblesse conjoncturelle en Chine.
Vers 09h00, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, chutait de 4,1% à 72,93 dollars. Celui de West Texas Intermediate (WTI), à même échéance, plongeait de 4,4% à 68,66 dollars.
"La réaction ciblée (d'Israël) après les attaques iraniennes nourrit l'espoir d'une désescalade du conflit entre les deux pays, ce qui pourrait stabiliser les prix du pétrole", a souligné l'analyste d'Activtrades Frank Sohlleder dans un commentaire.
Parallèlement, l'élection présidentielle aux Etats-Unis retient l'attention du marché.
"Les marchés observent avec inquiétude les projets de Trump sur des hausses massives des droits de douane", avec des taxes à l'importation de jusqu'à 60% sur les produits chinois, a rappelé M. Sohlleder. Cela provoquerait une réaction de la Chine et pèserait sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.
L'agenda macroéconomique reste chargé avec, mercredi, les chiffres de la croissance européenne et américaine au 3e trimestre et l'inflation allemande en octobre. Jeudi, il faudra surveiller le PMI chinois et l'inflation en zone euro et aux Etats-Unis (PCE). Et vendredi, ce sera au tour de l'inflation en Suisse.
La saison des résultats va se poursuivre, avec notamment les performances trimestrielles de Novartis, Straumann, UBS et Geberit.
Vers 09h10, l'indice vedette SMI montait de 0,07% à 12'193,60 points, après avoir clôturé vendredi sur un léger rebond de 0,09%. Le SLI prenait 0,17% à 1986,91 points et le SPI s'adjugeait 0,09% à 16'219,62 points.
En la quasi absence de toutes nouvelles d'entreprises susceptibles d'influencer les cours, la majorité des valeurs vedettes se rangeait du bon côté de la barre.
Sonova (+5,0%) bondissait après des nouvelles sur son contrat avec le géant américain de la grande distribution Costco.
Holcim (+1,0%) et SIG Group (+1,0%) étaient aussi en hausse. Les analystes de Vontobel, Morgan Stanley et RBC ont relevé l'objectif de cours du géant des matériaux de construction, après la publication vendredi de ses résultats au 3e trimestre.
Novartis (+0,2%), qui publie ses résultats trimestriels mardi, progressait aussi, tout comme l'autre poids lourd Nestlé (+0,1%).
Roche (-0,1%) cédait par contre ses gains.
Lors du congrès du parti socialiste à Davos dimanche, le PS a exigé le rachat de Sandoz (+0,3%), ex-filiale de Novartis, par la Confédération.
Dimanche, Novartis a fait état de résultats d'étude positifs avec son médicament Fabhalta dans le traitement de la maladie rénale glomérulopathie Cs. Les données montrent que le médicament a réduit durablement le taux de protéinurie après 12 mois.
Sika (-0,2%) se plaçait par contre en bas du tableau, également après ses résultats trimestriels vendredi. Les experts de CFRA ont abaissé à "hold" la recommandation du chimiste de la construction, tout comme l'objectif de cours.
Lindt (-0,1%) et Lonza (-0,1%) faisaient partie du petit groupe des perdants.
Sur le marché élargi, GAM (-17,1%) s'effondrait. Le gestionnaire d'actifs peaufine les contours de sa prochaine augmentation de capital, qui doit voir son actionnaire de référence Rock Investment augmenter sa participation. Celui-ci s'était déjà engagé au printemps à injecter jusqu'à 100 millions de francs suisses dans l'opération, couvrant de fait l'intégralité de l'offre.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 28 Octobre 2024
Valeur : 30 Octobre 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.4328	133.4478
1	EUR	EURO	144.2275	144.2571
1	GBP	POUND STERLING	173.0646	173.0840
100	JPY	JAPANESE YEN	87.0176	87.0331
1	CNY	CHINESE YUAN	18.7201	18.7224
1	CHF	SWISS FRANC	153.7953	153.8303
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.0570	96.0747
1	DKK	DANISH KRONE	19.3294	19.3327
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.5842	12.5874
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.1178	12.1225
1	AED	UAE DIRHAM	36.3270	36.3331
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5271	35.5349
1	KWD	KUWAITI DINAR	435.0597	435.3925
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.7404	43.1700
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5151	13.5166
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.5585	27.6995
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3603	3.3707
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.5256	177.5256

BOURSE DE PARIS

En nette hausse

La Bourse de Paris évolue nettement en hausse lundi, profitant de la chute des prix du pétrole, dans un marché soulagé après que les frappes israéliennes de samedi ont épargné les sites énergétiques en Iran. L'indice vedette CAC 40 avançait fortement (+1,08%) vers 09H45, en hausse de 80,86 points à 7.578,40 points. Vendredi, le CAC 40 a terminé stable (+0,08%).
Les prix du pétrole sont en forte baisse lundi "car les frappes aériennes israéliennes sur l'Iran n'ont pas touché les infrastructures pétrolières, ce qui a fait dégonfler la prime de risque géopolitique qui maintenait les prix du pétrole à un niveau élevé", commente Stephen Innes, analyste de Spi AM.
Dans le détail, sur le marché du pétrole vers 09H45, le prix du baril de Brent de la mer du Nord chutait de 4,44%, à 72,26 dollars et son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) plongeait de 4,75%, à 68,38 dollars. Sur la cote parisienne, TotalEnergies était pénalisé et cédait 1,18% à 59,57 euros. Par ailleurs, les investisseurs se préparent à une semaine à l'agenda économique dense. "Les États-Unis publieront les derniers chiffres de l'emploi, le PIB au troisième trimestre et l'indice PCE", la jauge d'inflation favorite de la banque centrale américaine (Fed), résume Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank.
Sur le Vieux continent, les chiffres préliminaires de l'inflation pour le mois d'octobre et le PIB de la zone euro au troisième trimestre retiendront l'attention.

OPmobility recherché

L'équipementier automobile OPmobility a continué à résister dans un marché automobile faible au troisième trimestre avec un chiffre d'affaires en légère hausse (+2,9% à 2,5 milliards d'euros) sur la période, selon les résultats publiés lundi. Salué, le titre bondissait de 8,84% à 9,79 euros. Le numéro un mondial de l'affichage publicitaire JCDecaux (+1,48% à 18,52 euros) a annoncé renoncer à racheter les activités en Espagne de son concurrent américain Clear Channel, qui entend désormais y poursuivre ses opérations.
Fnac Darty rachète Unieuro
Le groupe français Fnac Darty (-3,74% à 25,75 euros), spécialiste de la distribution de produits électroniques et électroménagers, a racheté avec l'aide de son premier actionnaire le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, le leader du secteur en Italie Unieuro.

POINT-MARCHÉS

Hausse attendue des Bourses européennes ; rechute du pétrole

Les marchés actions européens sont attendus sur une note hésitante à l'ouverture de la première séance de la semaine. Vendredi, les indices américains ont clôturé en ordre dispersé, à quelques jours désormais du scrutin présidentiel. Avant cette échéance majeure, les investisseurs scruteront de près les résultats des sociétés technologiques à très forte capitalisation, dont Alphabet, Apple et Microsoft. Côté statistiques, les chiffres du chômage américain seront connus vendredi. Par ailleurs, les cours de l'or noir rechutent après la riposte d'Israël contre l'Iran.

Les valeurs à suivre aujourd'hui

Bic
Bic (+14,81% à 68,22 euros) a enregistré l'une des plus fortes progressions du SBF 120 la semaine dernière grâce au relèvement de ses perspectives de marge pour 2024. Le fabricant de stylos, rasoirs et autres articles promotionnels vise désormais une marge d'exploitation ajustée se rapprochant de 15,5%. Il prévoyait auparavant une légère amélioration par rapport à 2023 où elle s'était élevée à 14,7%. "Nous notons que ces prévisions actualisées pourraient s'avérer prudentes, car elles impliquent une certaine contraction de la marge d'exploitation au quatrième trimestre", a souligné UBS.
Fnac-Darty
Au sortir de l'OPA lancée le 2 septembre, le groupe de distribution Fnac-Darty a annoncé qu'il détenait 71,5% du capital d'Unieuro, selon un communiqué. Dans le détail, 67,1% du capital d'Unieuro a été apporté à l'OPA, s'ajoutant aux 4,4% des parts que détenait déjà Fnac Darty. L'offre sera rouverte du 4 au 8 novembre pour donner "l'occasion à davantage d'actionnaires d'apporter leurs titres à des conditions inchangées".
JCDecaux
JCDecaux, spécialiste de la communication extérieure, a annoncé le 30 mai 2023 la signature d'un accord avec Clear Channel Outdoor Holdings, Inc. pour le rachat de ses activités en Espagne à travers l'acquisition de l'intégralité du capital social de Clear Channel Espagne, sous réserve d'autorisation par l'autorité de concurrence espagnole. Après plus de 14 mois d'instruction, JCDecaux se voit au regret de devoir décider de ne pas poursuivre cette opération.
LDC
LDC a annoncé la signature du projet d'acquisition de 100% du capital du groupe Pierre Martinet, l'un des leaders du marché des salades traiteur, sous condition suspensive de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence. Cette annonce s'inscrit dans le prolongement de l'entrée en négociation exclusive communiquée le 28 mai dernier. Avec un chiffre d'affaires 2023 de près de 230 millions d'euros, le groupe cible compte plus de 700 collaborateurs répartis sur 5 sites de production en France.

Les chiffres macroéconomiques

Aux Etats-Unis, l'indice manufacturier de la Fed de Dallas en octobre sera publié à 16h30.
Vers 8h30, l'euro grappille 0,04% à 1,0800 dollar.
Vendredi à Paris
Les indices européens ont fini pratiquement inchangés cette séance, après une nouvelle pluie de résultats d'entreprises. Ceux de Sanofi et de Nexity ont notamment été appréciés par les investisseurs. Le groupe biopharmaceutique a enregistré la plus forte hausse du CAC 40 après la confirmation de ses perspectives de bénéfice 2024. Le promoteur immobilier a figuré parmi les plus fortes progressions de l'indice SBF 120 à la faveur d'une amélioration de la dynamique commerciale au troisième trimestre. Le CAC 40 a perdu 0,08% à 7497 points et l'Eurostoxx 50 a gagné 0,11% à 4941 points.
Vendredi à Wall Street
Les marchés américains ont clôturé la dernière séance de la semaine en ordre dispersé. L'incertitude prédomine avant le scrutin présidentiel du 5 novembre alors que sont attendus, avant cette échéance, les résultats des sociétés technologiques à très forte capitalisation, dont Alphabet, Apple et Microsoft. Côté statistiques, les commandes biens durables sont ressorties plus élevées qu'anticipé et l'indice de la confiance des consommateurs du Michigan supérieur au consensus. Le Dow Jones a reculé de 0,61% à 42114 points tandis que le Nasdaq a gagné 0,56% à 18518 points.

ROYAUME-UNI

Ambition de réduire les émissions de 81% d'ici 2035

À quelques jours de la COP29, qui a lieu du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan, le gouvernement travailliste a sollicité l'avis de la Commission sur le changement climatique (CCC) sur son plan de réduction des émissions de CO2.

Le Royaume-Uni devrait s'engager à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 81% d'ici 2035, ce qui enverrait un signal fort au niveau international, a recommandé samedi l'organisme indépendant chargé de conseiller le gouvernement britannique.
À quelques jours de la COP29, qui a lieu du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan, le gouvernement travailliste a sollicité l'avis de la Commission sur le changement climatique (CCC) sur son plan de réduction des émissions de CO2, ou «contributions déterminées au niveau national» (NDC).
En tant que signataire de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, le Royaume-Uni doit en publier une version actualisée avant février 2025, qui couvrira la décennie à venir. «Au vu des dommages climatiques déjà observés dans le monde, l'objectif d'une réduction des émissions de 81% d'ici 2035 constitue le bon niveau d'ambition», a déclaré le professeur Piers Forster, président par intérim du CCC, dans une lettre au ministre de l'Energie Ed Miliband. «Notre rapport montre que cela peut être fait d'une manière qui profite à l'emploi et à l'économie», a-t-il ajouté.
Le Royaume-Uni s'est déjà engagé à réduire ses émissions de 68% d'ici 2030 par rapport à 1990, et à atteindre la neutralité carbone en 2050. Il est «actuellement à près de 50% de réduction des émissions», indique à l'AFP la climatologue Corinne Le Quéré, membre du CCC et ancienne présidente du Haut conseil pour le climat. Le gouvernement britannique va étudier cette recommandation et pourrait, selon elle, profiter de la COP29 pour dévoiler sans attendre son objectif 2035.
Doug Parr, un responsable de Greenpeace UK, a lui espéré que le gouvernement «vise encore plus haut» pour montrer l'exemple et «reconnaître la responsabilité historique du Royaume-Uni en tant que grand pays pollueur». Ces NDC seront au coeur des discussions de la COP30 au Brésil fin 2025. Il s'agit des documents «les plus importants» produits depuis le début du siècle, a affirmé le chef de l'ONU Climat Simon Stiell.

Leadership mondial

L'action climatique des Etats doit faire un «bond en avant» dans les prochains mois, sinon l'espoir de maintenir le réchauffement planétaire à moins de 1,5°C «sera bientôt mort», a alerté l'ONU jeudi dans un rapport pointant l'absence de progrès significatifs depuis un an. «Fixer un objectif ne suffit pas. Le Royaume-Uni doit tenir ses engagements internationaux par des actes au niveau national», a souligné le CCC dans sa lettre.
Ces experts climat appellent les travaillistes britanniques, arrivés au pouvoir début juillet, à «prendre d'urgence des mesures» pour accélérer sur l'électrification du transport routier, du chauffage des bâtiments, et sur la restauration de la nature et des forêts. Corinne Le Quéré souligne également que le Royaume-Uni n'est «pas sur la bonne voie à l'heure actuelle» pour son prochain palier de réduction de 68% des émissions d'ici à 2030, en dépit de récentes mesures sur l'énergie éolienne ou la sortie du charbon.
«Nous devons voir l'engagement du gouvernement en faveur du climat se refléter dans le prochain budget», qui sera dévoilé mercredi, a aussi plaidé Piers Forster. Mais ses espoirs risquent d'être déçus car le Premier ministre Keir Starmer a fait savoir que ce premier budget travailliste devrait être «douloureux», avec hausses d'impôts et coupes dans les dépenses.
«Je n'ai aucun doute que le Royaume-Uni peut à nouveau être un leader sur la scène internationale - tant en actes qu'en paroles», a toutefois estimé M. Forster.
En septembre 2023, les experts du Climate Action Tracker (CAT) avaient jugé les objectifs britanniques «insuffisants», et accusé le gouvernement conservateur de l'époque de «détruire les ambitions de longue date du Royaume-Uni».

Google condamné à verser 26 millions d'euros à une entreprise française

Google a été condamné lundi à dédommager le groupe français Equativ à hauteur de 26,5 millions d'euros en raison de pratiques anticoncurrentielles sur la publicité en ligne, a-t-on appris vendredi, après parution d'une information de mindMedia. Le jugement, rendu par le tribunal de commerce de Paris et consulté par l'AFP, relève que Google, par le biais de deux services de publicité en ligne, a avantagé ses propres outils au détriment de son concurrent Equativ.
La juridiction s'est appuyée sur une décision de l'Autorité de la concurrence rendue en 2021, qui avait condamné Google à une amende de 220 millions d'euros pour ses pratiques sur le marché de la publicité en ligne. Equativ, entreprise française présente sur ce même marché, avait engagé une procédure contre Google en 2022 et réclamait le paiement de 369,1 millions d'euros pour réparer le préjudice subi.
Mais le tribunal de commerce de Paris a refusé de se prononcer sur les potentiels préjudices hors de France et a donc fixé un dédommagement bien moins élevé.
"Nous sommes en désaccord avec cette décision qui repose sur des interprétations erronées du secteur de la technologie publicitaire", a réagi Google auprès de l'AFP.
L'entreprise américaine a également évoqué ses engagements auprès de l'Autorité de la concurrence, pris après sa condamnation en 2021. A ce stade, Google n'a pas précisé si un appel de la décision était envisagé.
Contacté par l'AFP, Equativ n'a pas souhaité faire de commentaire.

FRANCE/BUDGET

Vers un retour de la taxe d'habitation?

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2017, la suppression de la taxe d'habitation, effective depuis 2023, revient dans le débat en pleine disette budgétaire. Mais si beaucoup d'élus condamnent sa suppression, rares sont ceux qui soutiennent une résurrection à l'identique.
Alors que le gouvernement s'apprête à mettre à contribution les collectivités locales pour redresser les finances du pays, plusieurs élus ont jeté un pavé dans la mare en appelant au retour de la taxe d'habitation sur les résidences principales (TH).
Supprimé progressivement entre 2018 et 2023, cet impôt payé par les locataires et propriétaires a rapporté 23,8 milliards d'euros à l'Etat en 2020.
"La grande erreur du quinquennat, ça a été la suppression de la taxe d'habitation (...). Si l'on doit recréer un impôt, c'est celui-là", a estimé le maire LR de Meaux Jean-François Copé sur LCI, tout en jugeant que ce serait "la pire des solutions".
"Il faudrait imaginer une autre forme d'impôt", a-t-il nuancé mardi sur Franceinfo en évoquant "une taxe sur la résidence" qui viendrait "annuler l'existence de la taxe foncière et de l'ancienne taxe d'habitation", et qui "concernerait tout le monde sauf les plus modestes".
A gauche, le député LFI David Guiraud a déposé un amendement dans le cadre de l'examen du budget afin de rétablir la TH sur les résidences principales pour les 20% des ménages les plus riches, mais il s'agit du seul amendement en ce sens au Palais Bourbon.
"On a vendu du rêve aux gens, on leur a dit +vous allez moins payer+, mais en fait, vous payez avec la TVA", a-t-il explicité mardi sur Franceinfo, réfutant l'idée d'un gain de pouvoir d'achat pour les plus modestes, déjà exonérés de taxe d'habitation.
"L'argent de la TVA doit revenir à la consommation populaire et au soutien des Français ou de nos services publics", a-t-il ajouté.
Les députés ont en revanche déposé plusieurs dizaines d'amendements visant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, qui autorisent notamment l'ensemble des communes à la majorer, possibilité aujourd'hui réservée aux seules zones "tendues".
Côté gouvernement, le ministre du Budget Laurent Saint-Martin a convenu lundi que les collectivités avaient "raison" de questionner la fiscalité.
Mais ça ne doit "pas forcément" passer selon lui par la création d'un nouvel impôt, et "certainement pas par le retour de la taxe d'habitation", qui est "du gain de pouvoir d'achat", a-t-il balayé sur France 2.
Même son de cloche pour la ministre du Partenariat avec les territoires Catherine Vautrin, "ouverte à un débat sur la fiscalité locale" mais qui réfute l'idée d'un retour de la TH.

ALORS DE NOUVELLES HAUSSES DE TAUX SE PROFILENT

La BOJ en quête d'une meilleure communication

Outre les signaux politiques contradictoires émis lors de son déplacement aux réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Washington, le gouverneur de la Banque du Japon, Kazuo Ueda, a donné un aperçu de la manière dont la banque centrale se penche sur les moyens de mieux communiquer avec les marchés.
La BOJ a été accusée d'avoir amplifié la déroute des marchés début août avec sa hausse surprise des taux d'intérêt en juillet et les commentaires d'Ueda promettant de continuer à relever les taux si l'on prévoit une réalisation durable de son objectif d'inflation de 2 %.
Si le déclencheur direct de la chute des taux d'août a été des données du marché du travail américain plus faibles que prévu, qui ont alimenté les inquiétudes quant au fait que la Réserve fédérale aurait dû commencer à réduire ses taux plus tôt, l'expérience a conduit à des discussions au sein de la BOJ sur les moyens d'éviter que de futures hausses de taux ne deviennent une énorme surprise pour les marchés.
Il est vrai que les responsables de la BOJ avaient laissé tomber toute possibilité de hausse des taux en juillet en déclarant que la banque centrale « ajusterait le degré d'accommodation monétaire » si l'inflation évoluait conformément à ses prévisions.
Mais ces signaux n'ont pas trouvé d'écho auprès de nombreux acteurs du marché, qui ont estimé que la consommation était trop faible pour justifier une hausse des taux. Pour le vice-gouverneur Ryozo Himino, le problème était le langage ambigu et technique de la BOJ, difficile à digérer pour les marchés. "La communication ne concerne pas ce que nous avons l'intention de transmettre, mais ce qui parvient réellement à l'esprit des gens", a-t-il déclaré lors d'un séminaire à Tokyo au début du mois. "Je me souviens avoir été déconcerté par le 'langage de la BOJ' lorsque j'ai rejoint la banque il y a un an et demi". Adrian Orr, gouverneur de la Banque centrale de Nouvelle-Zélande, semble être du même avis, expliquant que les banques centrales « doivent raconter une histoire que les gens peuvent comprendre ». « Elles doivent faire preuve d'empathie, voir les choses à travers les yeux de beaucoup et parler en langage clair », a déclaré Orr dans un discours prononcé mercredi en marge des réunions du FMI.
Dans les semaines précédant la décision de juillet, cependant, Ueda n'a pas organisé d'événements publics au cours desquels il aurait pu rappeler à la presse financière et aux marchés la stratégie politique de base de la BOJ.

Porsche pourrait finalement changer d'avis sur la voiture électrique

Porsche change de fusil d'épaule et pourrait relancer des plateformes de voitures à moteur thermique face à la chute des ventes d'électriques. La marque demande dans le même temps la suppression de la date butoir de 2035 pour le thermique.

Le groupe Volkswagen n'a décidément pas la cohésion qu'il souhaitait afficher il y a trois ans. Au moment de la divulgation des travaux sur la future plateforme SSP, la direction était claire : tout le monde passerait sur SSP à long terme pour simplifier les choses. De Volkswagen à Porsche en passant par Audi et les autres. Mais Porsche étant un élément un peu particulier de l'échiquier Volkswagen, il semble que les choses bougent, notamment depuis que le PDG du groupe est accessoirement aussi patron de Porsche. Le constructeur visait en effet 80 % de ventes en électrique à partir de 2030 mais il s'est probablement montré un peu trop optimiste au regard des ventes actuelles et surtout de la situation en Chine qui plombe les Allemands. Mercedes a notamment vu son bénéfice divisé par deux au troisième trimestre. Et pour Porsche, les ventes d'électriques en 2024 ne rassurent pas sur la trajectoire à suivre pour atteindre les 80 % en 2030.

Finalement, marche arrière pour Porsche

Le fait est que Porsche songe désormais à ne plus convertir tous ses modèles à la plateforme SSP et même, à moyen terme, à relancer ses plateformes thermiques. Panamera, Cayenne mais aussi et plus étonnamment 718 pourront donc être à la fois proposées en électrique, comme le plan produit le prévoit, mais aussi thermique ou hybride avec la mise à jour des plateformes actuelles. "Nous voulons maintenir les moteurs à combustion en bon état beaucoup plus longtemps et être aussi flexibles que possible", a annoncé le directeur financier de Porsche, qui souhaite également abolir la fin du thermique en 2035 pour le maintenir plus longtemps. D'ailleurs, Porsche semble indiquer que des concepts de futurs modèles thermiques seraient en attente d'approbation de la direction.

Pourtant, Porsche était bien parti pour n'avoir que des versions électriques des Cayenne et 718 d'ici la fin de la décennie. Mais les plans sont en train d'être revus pour une cohabitation qui pourrait toutefois mettre en porte-à-faux des équipementiers et fournisseurs qui s'étaient déjà dimensionnés pour des commandes de véhicules électriques plus importantes. A l'inverse, cela maintiendra l'activité chez ceux qui vivent de la commande de pièces pour moteurs thermiques. L'équilibre ne sera pas simple à trouver du côté de la face cachée de l'automobile qui fournit les constructeurs.

Mais en misant sur deux chevaux à la fois, Porsche prend aussi le risque d'accuser un retard dans l'électrique si ses concurrents, notamment asiatiques, continuent de tout miser dessus. Rappelons que Porsche regarde aussi du côté des carburants de synthèse qui sont encore loin de prouver leur rentabilité et leur faisabilité à l'échelle.

VOITURE AUTONOME

Une start-up lève 5,6 milliards, Google est de la partie

Cette start-up n'est pas rentrée les mains vides de son dernier tour de table auprès d'investisseurs, afin de déployer en force le véhicule autonome. Waymo, peut-être que le nom de cette entreprise américaine ne vous parle pas. C'est pourtant sans doute la plus ambitieuse sur le déploiement de la conduite autonome. Ainsi, après avoir déjà touché 3,2 milliards de dollars en 2020 puis 2,5 milliards en 2021 de la part d'investisseurs, la start-up vient d'annoncer avoir levé la somme astronomique de 5,6 milliards de dollars lors d'un nouveau tour de table. Parmi les "donateurs", outre son actionnaire de contrôle Alphabet (Google), Waymo a indiqué que la société de capital-investissement Andreessen Horowitz, bien connue du secteur technologique, ainsi que les gestionnaires d'actifs Fidelity et T. Rowe Price, avaient aussi participé financièrement. D'autres entreprises telles que Silver Lake Partners ont également mis de l'argent pour que Waymo déploie son offre à grande échelle

Une conduite sous haute surveillance

Rappelons qu'à ce jour, Waymo opère une flotte de taxis autonomes à San Francisco, Phoenix (Arizona) et Los Angeles et qu'elle assurerait désormais 100 000 trajets payants par semaine. A court terme, l'entreprise californienne basée à Mountain View, prévoit de se lancer à Austin (Texas) et Atlanta (Géorgie) en 2025 via un partenariat avec la plateformes de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) Uber. Reste que la conduite autonome de Waymo demeure dans le collimateur de l'Agence américaine de sécurité routière (NHTSA), qui, en mai dernier, a ouvert une enquête sur le groupe après avoir reçu plusieurs signalements de manœuvres en infraction avec le code de la route et de collisions avec divers objets immobiles.

RÉSULTATS DE MERCEDES

Chute de 53,8% du bénéfice net mondial au 3e trimestre !

Le constructeur allemand a annoncé ses résultats pour le dernier trimestre. Et ils ne sont pas bons.

Les chiffres, implacables, démontrent que Mercedes-Benz a connu des jours meilleurs. Son bénéfice net a ainsi chuté de 53,8% lors du dernier trimestre en comparaison de la même période de l'an dernier à 1,72 milliard d'euros. Et s'il n'y a pas péril en la demeure, les livraisons de ses véhicules (voitures et vans) ont elles aussi baissé de juillet à septembre derniers, un recul de 3%. Même décrue concernant le chiffre d'affaires en recul sur cette période de 6,7% à 34,53 milliards d'euros.

La féroce concurrence chinoise

Dans le détail des chiffres publiés via un communiqué du constructeur allemand : une baisse de 12% des ventes des modèles de luxe, les plus rentables, ainsi qu'une rentabilité en chute de 4,7%, contre une marge de 12,4% au troisième trimestre de l'année dernière et de 10,2% au deuxième trimestre 2024.

"Les résultats du troisième trimestre ne sont pas à la hauteur de nos ambitions dans un environnement difficile et d'une concurrence féroce, en particulier en Chine", a commenté Harald Wilhelm, directeur financier de Mercedes-Benz, dans le communiqué. Résultat, Mercedes-Benz compte dégager une rentabilité des ventes de ses voitures entre 7,5 et 8,5% sur l'année 2024 et vise un chiffre d'affaires "légèrement en dessous de celui de l'année 2023", qui s'était établi à 153,22 milliards d'euros.

DANS LA TEMPÊTE, TELEGRAM ATTIRE TOUJOURS AUTANT FIN 2024

Vers le milliard d'utilisateurs

L'application de messagerie Telegram, très critiquée en France, frôle désormais le milliard d'utilisateurs actifs mensuels. Avec un tel succès, elle se hisse parmi les géants des réseaux sociaux et confirme l'attrait croissant pour les messageries alternatives.

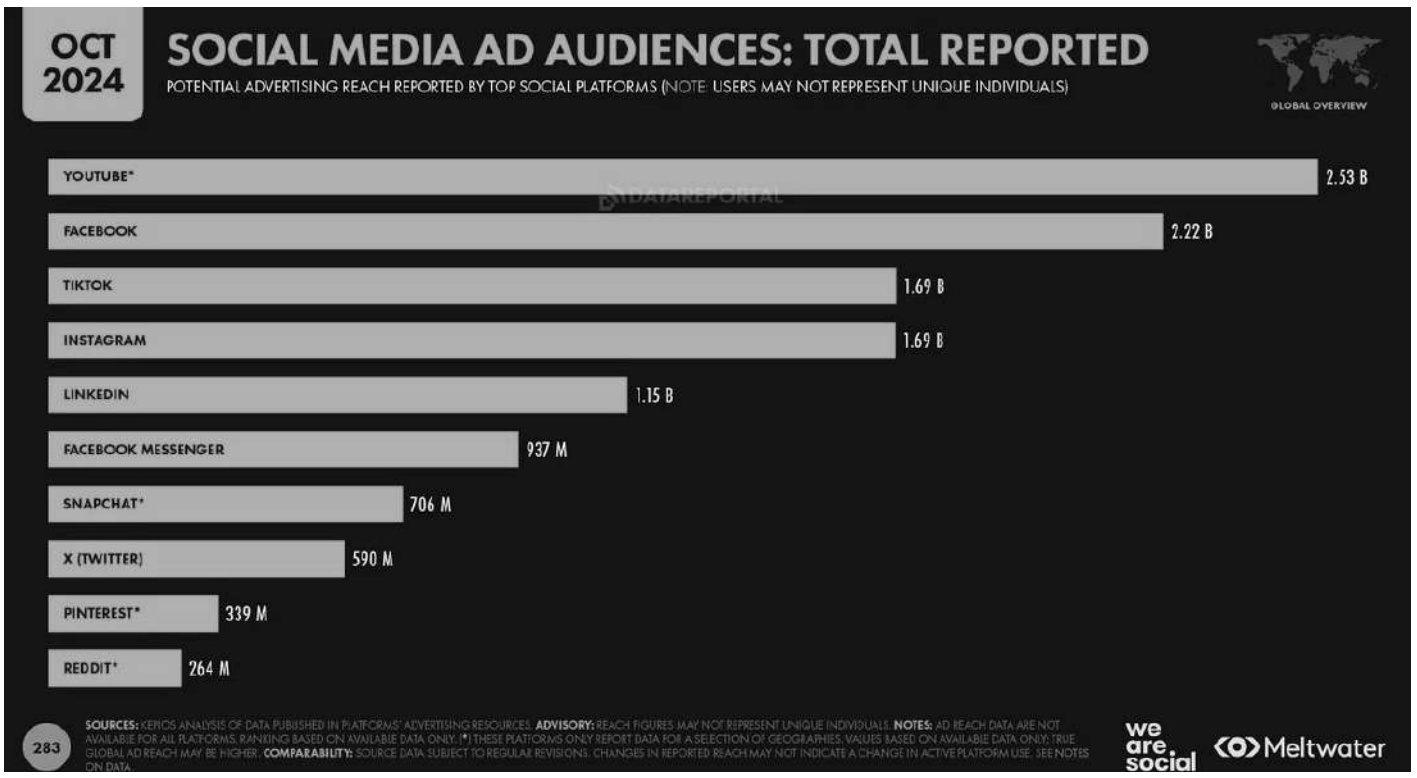

Telegram, l'application de messagerie prisée pour sa sécurité et son modèle sans publicité, se rapproche du milliard d'utilisateurs actifs. Alors que de plus en plus d'internautes se tournent vers les réseaux sociaux pour leurs recherches et interactions, Telegram se démarque en offrant une alternative aux géants traditionnels comme WhatsApp ou Messenger. Sa popularité est en plein essor, malgré la tempête traversée due à l'arrestation de son fondateur Pavel Durov et du piratage de la Ligue 1.

Telegram compte désormais 950 millions d'utilisateurs

En 2024, Telegram a su attirer de nombreux nouveaux utilisateurs, comme le confirme le dernier rapport We Are Social x Meltwater. Fondée en 2013 par les frères Durov, l'application a depuis évolué, en passant d'une simple messagerie à un véritable réseau social avec des fonctionnalités telles que les chaînes et les groupes publics. Ces options, qui favorisent les échanges au sein de grandes communautés, ont contribué à l'expansion de Telegram au-delà de sa base initiale.

Contrairement à d'autres réseaux de ce que l'on appelle le « dark social », Telegram se distingue en n'affichant aucune publicité sur sa plateforme, un détail très apprécié des utilisateurs. Avec plus de 950 millions d'utilisateurs actifs en 2024, l'application approche plus que jamais de la barre symbolique du milliard, consolidant ainsi sa place parmi les plateformes sociales les plus utilisées du globe. Le rapport insiste sur un point : la progression de Telegram est d'autant plus notable qu'elle survient dans un contexte de méfiance accrue envers les réseaux sociaux traditionnels.

Telegram a, il est vrai, su se démarquer grâce à ses engagements en matière de vie privée, une caractéristique qui forcément attire les utilisateurs à la recherche d'une alternative aux géants des réseaux sociaux. C'est cette philosophie qui lui permet de fidéliser une communauté en quête de discrétion, tout en l'ouvrant à un public plus large. La recette gagnante, en somme.

Une concurrence qui se renforce également, emmenée par YouTube et TikTok

Sur le marché des applications de messagerie, Telegram fait néanmoins face à plusieurs concurrents de taille, parmi lesquels WhatsApp et Messenger, les deux plateformes du géant de Mark Zuckerberg, l'entreprise Meta. Les statistiques montrent également un intérêt croissant pour les réseaux sociaux, avec plus de 5,22 milliards d'identités connectées, ce qui représente environ 63,8 % de la population mondiale.

En plus de ses concurrents directs, Telegram doit aussi faire face aux réseaux sociaux orientés vers le divertissement, comme les rivaux TikTok et Instagram, qui dominent en termes de temps passé par utilisateur. TikTok gagne d'ailleurs cette bataille (34h15), devant YouTube (29h21), Facebook (18h44), WhatsApp (16h52) et Instagram (16h49).

Réseaux sociaux et messageries confondus, pour ce qui est du nombre d'utilisateurs actifs par mois, YouTube (2,53 milliards) domine toujours WhatsApp (2,30 milliards) et l'indémodable Facebook (2,22 milliards), les seuls au-dessus de la barre des 2 milliards. Derrière, on retrouve TikTok (1,69 milliard) et Instagram (1,69 milliard) au coude-à-coude, LinkedIn (1,15 milliard), Telegram (950 millions), Messenger (937 millions), Snapchat (706 millions), X (Twitter, 590 millions), Pinterest (339 millions) et Reddit (264 millions).

En attendant l'émergence d'autres réseaux sociaux

Telegram n'est pas le seul réseau social à connaître une croissance impressionnante en 2024. YouTube, par exemple, continue de dominer ses concurrents, et TikTok séduit particulièrement les jeunes générations, mais aussi les adultes. En Indonésie, la plateforme du groupe ByteDance atteint un impressionnant taux de pénétration de 82 % chez les adultes.

N'oublions pas non plus que d'autres réseaux émergent également, comme Threads, la dernière application de Meta, qui malgré un démarrage difficile, dépasse désormais les 250 millions d'utilisateurs et pourrait bientôt s'inviter dans le top 10. Bien que plus modestes, les progressions de LinkedIn et Reddit montrent aussi un regain d'intérêt pour des communautés de niche.

Une nouveauté signée Apple Intelligence arrive sur iOS 18.2

Les choses semblent enfin s'accélérer pour Apple Intelligence. En effet, des utilisateurs d'iOS 18.2 (version bêta) ont désormais accès aux fonctionnalités de générations d'images attendues pour la fin d'année.

Apple a déployé la première bêta d'iOS 18.2 cette semaine, apportant avec elle le support de ChatGPT, Image Playground, Image Wand et Genmoji. Cependant, ces dernières fonctionnalités de génération d'images nécessitaient initialement d'être sur une liste d'attente, laissant de nombreux utilisateurs dans l'expectative. Bien qu'un petit nombre d'entre eux aient rapidement obtenu l'accès, la majorité devait jusqu'alors sagement patienter.

iOS 18.2 : les fonctionnalités d'IA déployées plus tôt que prévu ?

Une vague d'utilisateurs a récemment signalé avoir obtenu l'accès aux fonctionnalités de génération d'images d'Apple Intelligence. Vendredi dernier, Apple avait d'ailleurs déclaré aux développeurs que le déploiement aurait lieu durant les prochaines semaines. Si, de prime abord, ces déclarations laissaient suggérer qu'il faudrait patienter encore longtemps, tout porte à croire que l'attente ne sera peut-être finalement pas si longue.

En effet, comme rapporté par nos confrères de 9to5Mac, plusieurs utilisateurs sur les réseaux sociaux ont commencé à signaler avoir obtenu l'accès à ces fonctionnalités dans la première version bêta d'iOS 18.2.

Apple embrasse l'intelligence artificielle avec précaution

Pour rappel, nous vous signalions récemment que plusieurs fonctions d'IA arriveraient avec iOS 18.2. Parmi elles, nous retrouverons notamment Siri avec ChatGPT ou encore Visual Intelligence, une fonctionnalité s'inspirant grandement de ce que propose Google Lens. Pour l'heure, iOS 18.2 n'est disponible qu'en version bêta et ne devrait pas voir le jour avant le mois de décembre.

Cela étant, les utilisateurs disposant d'un iPhone compatible avec iOS 18 pourront très prochainement télécharger la mise à jour vers iOS 18.1, qui marquera le coup d'envoi pour le déploiement progressif d'Apple Intelligence.

Selon toute vraisemblance, ce déploiement progressif serait lié à une volonté d'Apple d'identifier les potentielles utilisations abusives ainsi que les risques liés à ses outils d'IA, d'autant plus lorsqu'il s'agit de fonctionnalités liées à la génération d'images.

Mots fléchés

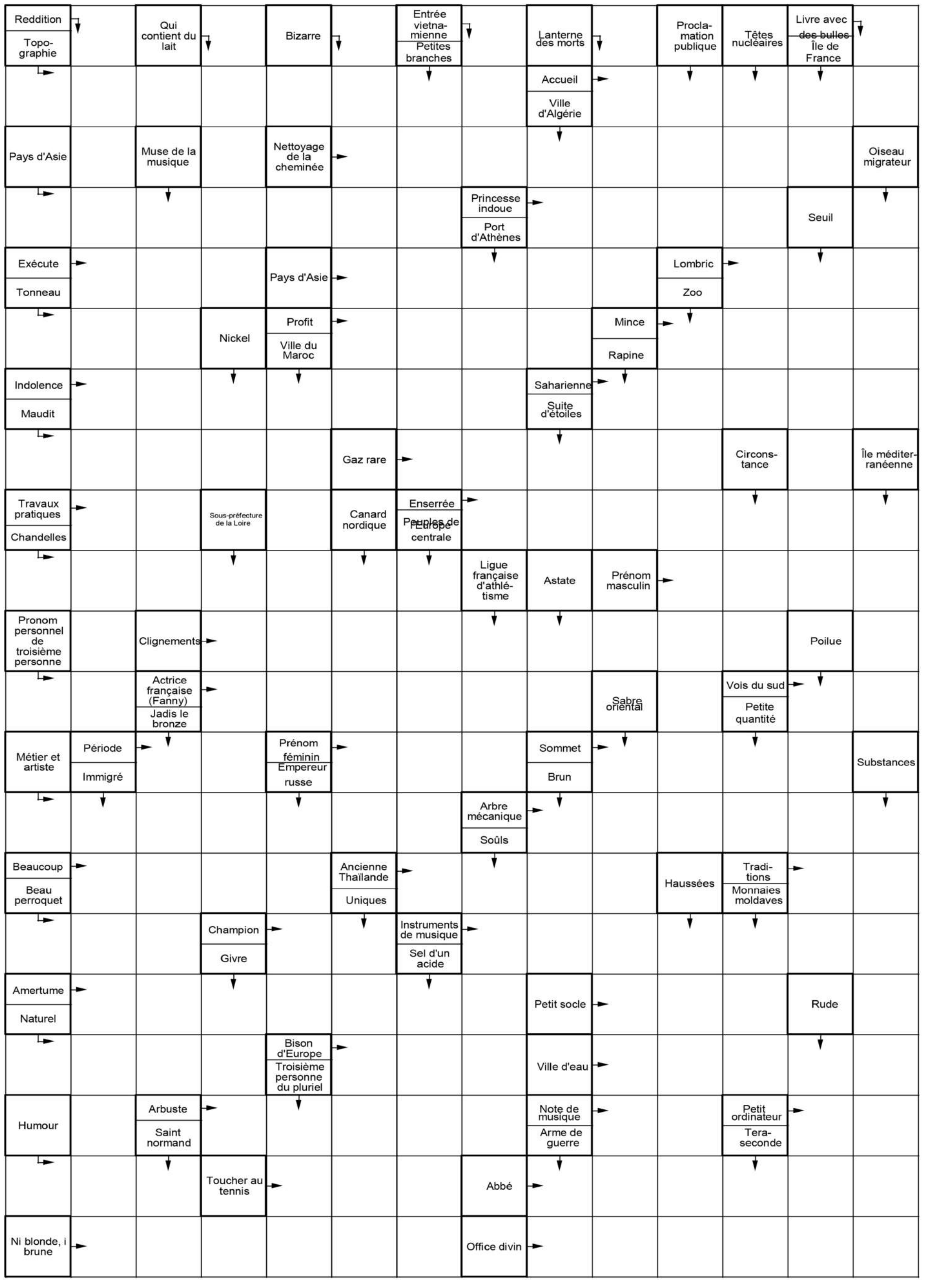

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mardi 29 octobre 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

La Protection civile prend part à la 26e session ordinaire et la 57e session du Conseil exécutif de l'OIPC

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughlef, prend part aux travaux de la 26e session ordinaire et à la 57e session du Conseil exécutif de l'Organisation internationale de protection civile (OIPC), prévues du 28 au 30 octobre au Caire (Egypte), indique lundi un communiqué de la Protection civile. Le Colonel Boughlef sera accompagné du directeur d'études à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Colonel Doudah Guerrache. Les participants à ces deux sessions discuteront des "différentes questions intéressant l'OIPC", selon la même source.

PLF 2025

1004 milliards de DA alloués à la santé

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, dimanche, un exposé du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi sur le budget du secteur de la santé pour l'exercice 2025.
Lors de la présentation, le ministre a précisé que le secteur de la santé avait bénéficié, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2025, d' «affectations financières de 1004 milliards de DA», faisant état d'une «augmentation de 19% par rapport à l'année dernière».
Cette augmentation du budget «permettra de prendre en charge la revalorisation prévue des salaires mensuels ainsi que des systèmes compensatoires des professionnels du secteur», a-t-il souligné, précisant que «19.782 postes budgétaires supplémentaires ont été dégagés, dont 2.000 postes pour les médecins spécialistes, 90 postes pour les enseignants de la formation paramédicale et 2.000 postes pour les praticiens généralistes de la santé publique».
Concernant le budget de prévention et de traitement, M. Saihi a fait état d' «une augmentation de 4%, le montant des affectations financières allouées comme contribution de l'Etat à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour l'acquisition des médicaments aux Etablissements publics de la santé (EPS) ayant augmenté de 10%».

BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Algérie renforce son dispositif de lutte

L'Algérie, qui maintient une coopération proactive avec le Groupe d'action financière (GAFI), poursuit ses efforts pour le renforcement de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et ce, à travers plusieurs mesures mises en places. Le GAFI a procédé, à l'issue de sa réunion plénière tenue le 25 octobre en cours à Paris, à l'actualisation de la liste des "juridictions sous surveillance renforcée".
Il ressort du communiqué public diffusé par cet organisme, la nomination de quatre nouveaux pays, en l'occurrence l'Algérie, l'Angola, la Côte-d'Ivoire et le Liban, portant ainsi le nombre de pays figurant sur cette liste à 24 pays. Le GAFI a rappelé, par le la voix de sa présidente que "le processus d'inscription sur la liste n'est pas une mesure punitive. Il s'agit plutôt d'orienter les pays sur la voie de l'amélioration. Tous ces pays ont collaboré activement avec leurs organismes régionaux respectifs et avec le GAFI pour élaborer un plan d'action". En effet, le groupe ne recommande pas de mesures de vigilance renforcées contre ces juridictions, mais encourage une approche de gestion basée sur les risques, en lieu et place d'une stratégie d'écartement des risques (de-risking).
L'Algérie a d'ores et déjà accompli des progrès significatifs et maintient une coopération proactive avec le GAFI, s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, marqué par l'adoption d'un plan d'action détaillé. De plus, le GAFI reconnait et salue les efforts consentis par l'Algérie depuis l'adoption de son Rapport d'évaluation mutuelle (REM) en mai 2023, pour la prise en charge effective des actions recommandées, qui ont été réduites de manière fort importante, notamment à travers l'amélioration de la conduite des enquêtes et poursuites relatives au blanchiment de capitaux.
Cette progression est parfaitement illustrée par la réduction du nombre de ces actions recommandées de 74 actions à 13 actions seulement à la date d'aujourd'hui, témoignant de sa ferme volonté à aligner le régime national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, avec les meilleures pratiques.

CHANEGRIHA RECOIT LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE CUBAIN JOAQUIN QUINTÁS SOLA

La profondeur des relations algéro-cubaines soulignée

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, en audience, lundi au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Joaquin Quintas Sola, Vice-ministre des Forces armées révolutionnaires cubaines, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.
La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte par une formation militaire représentant les différentes Forces de l'ANP, précise la même source.
Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, des Chefs de départements et des directeurs centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que l'ambassadeur de la République de Cuba en Algérie, les deux parties ont abordé «le contexte sécuritaire international», soulignant «la nécessité de la conjugaison des efforts pour relever les défis et explorer les voies et moyens à même de renforcer les relations de coopération entre les deux pays. Les deux parties ont également échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun», note la même source.
«Les relations entre l'Algérie et la République de Cuba sont profondes et se distinguent par des liens d'amitié historiques, imprégnés de valeurs et de principes immuables, qui ont jeté les bases d'une coopération bilatérale exemplaire, basée sur l'entraide, la solidarité, ainsi que sur le soutien aux peuples opprimés et aux causes justes, à leur tête les questions sahraouie et palestinienne», a souligné le Général d'Armée.
«Par ailleurs, les positions des deux pays, dans le cadre du Mouvement des Non Alignés se sont caractérisées par une conformité et une convergence qui émanent d'une conscience commune de la nécessité d'instituer un Mouvement mondial qui défend les intérêts des pays en développement et rejette la polarité», a-t-il ajouté, relevant qu'à ce titre, «les contributions de l'Algérie et de Cuba ont eu un effet considérable et palpable sur l'action de ce Mouvement, dont les motifs ayant prévalu à sa création et au renforcement de ces activités restent d'actualité à l'aune des mutations mondiales actuelles».
Le Général d'Armée a affirmé que «les relations entre les deux pays ont connu un développement continu au niveau des concertations et de la coordination des positions à l'égard des question d'intérêt commun en soulignant le souci de mettre en œuvre les visions stratégiques des dirigeants des deux pays, visant la promotion du partenariat entre les deux Armées».
«Les relations entre les deux pays connaissent un développement continu au niveau des concertations, de la coordination des positions envers les questions d'intérêt commun et de la promotion de la coopération multidimensionnelle, que ce soit au niveau politique et économique, ou encore celui du développement humain, comprenant, entre autres, la santé, la culture, les sciences et le sport», a-t-il soutenu.
«Au sein de l'ANP, nous œuvrons à la concrétisation des visions stratégiques des dirigeants de nos deux pays, ayant pour objectif la promotion du partenariat entre nos Armées respectives, et ce, par la création d'une nouvelle dynamique au domaine de la coopération militaire et la mise en place des mécanismes adéquats pour sa mise en œuvre», a ajouté le Général d'Armée. De son côté, le Général de Corps d'Armée Joaquin Quintas Sola «a fait part de sa joie de visiter l'Algérie», saluant à cette occasion «la ferme volonté qu'il a constatée chez Monsieur le Général d'Armée, Chef d'Etat-major de l'ANP, à consolider les relations militaires bilatérales et à les hisser à la hauteur des aspirations des dirigeants des deux pays amis afin d'asseoir les bases d'une coopération fructueuse et bénéfique pour les deux parties».

EXPORTATION D'ACIER

Algerian Qatari Steel vise 800 000 tonnes d'ici fin 2024

L'entreprise Algerian Qatari Steel (AQS), basée à Bellara (Jijel), prévoit l'exportation de 800.000 tonnes de produits sidérurgiques, d'ici à la fin 2024, a indiqué, lundi, son directeur général-adjoint, Sofiane Chaib Setti. "Algerian Qatari Steel prévoit un volume d'exportation, d'ici à la fin de l'année en cours, de 800.000 tonnes de produits sidérurgiques pour 480 millions de dollars", a déclaré le même responsable à l'APS, soulignant que cela représente une augmentation de 100.000 tonnes par rapport à 2023.
"Malgré la jeunesse de l'entreprise, aussi bien dans le domaine de la production que de l'exportation, AQS a réussi, grâce aux efforts de ses travailleurs et de ses cadres, à imposer le produit algérien sur les marchés internationaux, dans plus de 30 pays", a encore indiqué M. Chaib Setti.
Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique des autorités suprêmes du pays visant à diversifier les exportations et à sortir de la dépendance aux hydrocarbures, selon le même responsable qui a rappelé que l'entreprise a récemment réussi à obtenir plusieurs certifications internationales qui lui permettent d'exporter ses produits dans de nombreux pays.

CLIMAT

Les engagements actuels mènent à 2,6% de baisse d'émissions en 2030 au lieu des 43% visés

Les engagements climatiques actuels des pays mènent à seulement 2,6% de baisse des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019, au lieu des 43% préconisés pour espérer limiter le réchauffement climatique à 1,5 C, a alerté lundi l'ONU Climat, à deux semaines de la COP29.
Les plans d'action climatique nationaux n'ont que peu progressé en un an et "sont loin de répondre aux besoins pour empêcher le réchauffement planétaire de paralyser toutes les économies et de détruire des milliards de vies et de moyens de subsistance", a souligné le chef de l'ONU Climat Simon Stiell. Ce rapport est la synthèse annuelle des derniers engagements de réduction des émissions - appelés "contribution déterminée au niveau national" (NDC) - pris par les 195 signataires de l'accord de Paris de 2015, qui représentaient 95% des émissions globales en 2019. Il intervient à quelques jours de l'ouverture de la COP29, le 11 novembre à Bakou (Azerbaïdjan). Les plans actuels combinés des Etats entraîneraient des émissions de 51,5 gigatonnes d'équivalent CO2 en 2030, soit seulement 0,6% de moins que dans l'analyste précédente publiée par l'ONU fin 2023. Au total, 34 pays, dont les membres de l'Union européenne, le Brésil ou l'Azerbaïdjan ont communiqué des mises à jour de leurs objectifs. "La pollution par les gaz à effet de serre à ces niveaux garantira un naufrage humain et économique pour tous les pays, sans exception", prévient Simon Stiell.